

Votre magazine
municipal

Infos

Saint-Maur

Saint-Maur
fête

NOËL



N°71

Novembre/décembre 2015



www.saint-maur.com



- STORES, VOILETS ROULANTS
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES

Thierry Guarini

Dépannage, installation et S.A.V

01 43 98 11 18 - 06 69 23 14 15

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
E-mail : thierry.guarini@wanadoo.fr



Votre artisan nouvelle génération !

Fenêtres : PVC, Bois, Alu, Composite
Portes d'entrée, garage, blindée
Volets, stores, portails et clôtures...

L'INNOVATION



à la **FRANCAISE**



01 84 23 02 02

Proxirénov - 8 avenue du Bac
94210 SAINT-MAUR DES FOSSÉS



www.pit-design.com



Vos repas livrés à domicile...

Livraison Quotidienne*
Cuisine Traditionnelle, formules Diététiques...

Déjeuner Équilibre : **12,43€**

Déjeuner à la carte : **13,25€**

Prix hors déduction fiscale



*Repas du week-end livrés le vendredi.

À la carte :

3 entrées,
3 plats
&
3 garnitures...

Contactez-nous au : **01 48 83 89 16**

Et la vie devient plus simple...



le Service au Quotidien LSQ
30, rue de la Varenne - 94100 Saint-Maur - www.service-quotidien.fr



DM GESTION

Administrateur de biens

*Un syndic proche de chez vous
et à votre écoute*

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2016

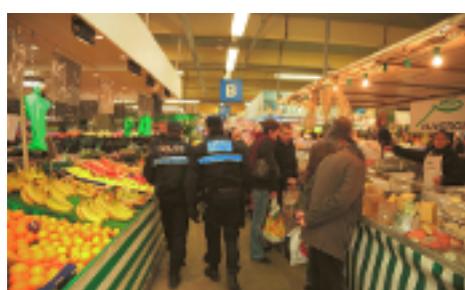
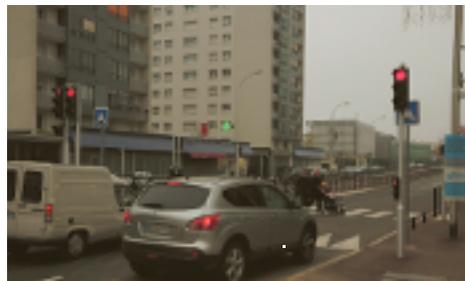
Pour mieux vous accueillir DM GESTION déménage
au 7, Passage Monniot
94210 La Varenne Saint-Hilaire

TÉL : 01 55 97 15 05

FAX : 01 49 76 28 68

m.damota@dmgestion.fr

ÉDITO	4
HOMMAGE	6
Saint-Maur rend hommage aux victimes des attentats	
SÉCURITÉ	8
Attentats du 13 novembre : la Ville renforce son dispositif de sécurité aux abords des écoles et des lieux publics • La sécurité : une priorité partagée	
CADRE DE VIE	10
La Société du Grand Paris et la Ville présentent aux Saint-Mauriens les étapes du chantier du Grand Paris Express • La statue "Le grand coquillage" du Parvis de La Varenne va faire peau neuve Les aménagements de sécurité sur la RD 86 sont terminés • Logements sociaux : Saint-Maur tient sa ligne !	
STATIONNEMENT	15
Stationnement en zones bleues : des nouveautés pour 2016	
MÉTROPOLE	16
Métropole du Grand Paris : Saint-Maur entre en intercommunalité	
PETITE ENFANCE	19
Multi-accueil Villa Papillon : une belle réalisation pour le bien-être des petits !	
LOISIRS	20
Vincent Nguyen : champion de France d'échecs chez les minimes • Nuitée exceptionnelle à l'accueil de loisirs de Michelet • Dictée de Saint-Maur	
SENIORS	22
Forum des seniors : à la rencontre de nos aînés	
ENSEIGNEMENT	24
Semaine du goût • Rentrée scolaire 2016 : les parents d'élèves consultés sur les rythmes scolaires	
ENVIRONNEMENT	26
Nos poubelles débordent : compostons ! • Feuilles mortes : une campagne difficile	
MÉMOIRE	29
Cérémonie commémorative du 11 novembre • Cérémonie des bougies • Hommage à Gérard Allouche	
CITOYENNETÉ	30
Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants • Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015	
FOCUS	32
Top Chef en tournage à Saint-Maur	
VIE ASSOCIATIVE	33
Le passé de Saint-Maur mis à l'honneur par la Société d'Histoire et d'Archéologie Le Vieux Saint-Maur	
DÉCOUVERTE	34
A la rencontre de Jean-Marc Sauvagnargues des Fatals Picards	
ART URBAIN	35
Portrait de Raf Urban, un street artiste Saint-Maurien passionné !	
CULTURE	36
JUMELAGE	45
SPORT	46
AGENDA	50
EXPRESSION POLITIQUE.....	52



Flash info, informations pratiques, événements... Pour toute l'actualité quotidienne de votre ville, rendez-vous sur notre page : <https://www.facebook.com/saintmaurmairie>



Directeur de la publication :
Sylvain BERRIOS
Réalisation - Création - Publicité
Crédit photos :
Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
01 45 11 65 39
Impression :
Desbouis Grésil Imprimeur
91230 Montgeron - 01 69 83 44 66





ensemble, en

Le 13 novembre, notre pays a été attaqué de plein fouet, violemment, dans sa chair. Moins d'un an après les attentats qui ont ciblé des journalistes, des policiers et des membres de la communauté israélite, moins d'un an après ces attentats qui ont vu un saint-maurien, Mustapha Ourad, tomber sous les balles des terroristes, moins d'un an après ces événements déchirants qui ont uni les Français dans la tristesse, la colère et l'incompréhension, l'horreur recommence. Et quelle horreur...

Nos pensées, notre solidarité, notre affection vont aux victimes, à leurs familles, à leurs proches. En particulier à la famille de Jean-Jacques Kirchheim, enfant de Saint-Maur, qui a perdu la vie au Bataclan. Elles vont aux forces de l'ordre et aux secouristes qui ont risqué leur vie pour les protéger ou les sauver, elles vont aux

anonymes qui leur ont prêté main forte. Les effectifs de la police nationale de Saint-Maur ont été mis à contribution ; un homme a été blessé. Les secouristes de la Protection Civile de Saint-Maur ont été également mobilisés. Et après ?

Après, nous nous sommes unis. Lors de la minute de silence observée partout en France, dans les écoles, dans les entreprises, dans les administrations, dans les transports en commun. En déposant dessins, bougies et fleurs sur le perron de l'Hôtel de Ville, sous les drapeaux en berne. En rejoignant les rangs des centaines d'anonymes qui ont donné leur sang. En priant si nous prions, en pensant aux victimes si nous ne sommes pas croyants. En nous révoltant, en nous informant, en nous amusant, en rappelant à nos enfants les valeurs que nous partageons et que nous voulons leur transmettre coûte que coûte.

Mais **passé le temps du deuil, nous devons agir.** Il nous faudra vivre avec la menace terroriste et changer certaines de nos habitudes pour garantir la sécurité de tous. Le risque terroriste n'est pas plus élevé ici, mais nous savons aussi qu'il n'est pas moins élevé qu'ailleurs. A Saint-Maur, la Ville a pris ses responsabilités.

Renforcer la sécurité des accès aux établissements accueillant des enfants et du public, filtrer les entrées et sorties, déployer la police municipale sur les points de rassemblement, favoriser la mobilisation optimale des agents du service public, telles sont les mesures d'application immédiate qui ont été prises le soir même du drame et qui vont se poursuivre.

IR, responsabilité

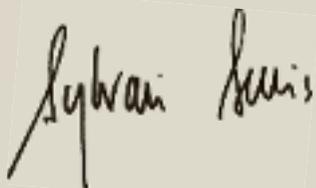
Et la Ville avait anticipé les risques après les attentats de janvier, en poursuivant le déploiement de la vidéoprotection sur le territoire de la commune, en renforçant les liens entre police nationale, police municipale et RATP dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Elle a aussi fait le choix de doter les policiers municipaux de gilets pare-balles, et de solliciter l'autorisation de port d'armes pour ses effectifs : la dotation est en cours et la formation des agents sera terminée dans quelques semaines.

Cela a engendré des coûts, un travail soutenu et une mobilisation de l'ensemble du personnel communal ; cela a parfois suscité des critiques. Mais nous avons tenu : la sécurité et la tranquillité des habitants sont des priorités légitimes. Cela prémunit-il contre le risque ? Certainement pas. Le risque zéro n'existe pas. Mais il appartient aux élus de prendre toutes les mesures susceptibles de favoriser la prévention du risque.

Enfin, demain, **nous devons nous montrer responsables**, même si le risque immédiat s'éloigne. Suivre les consignes, respecter la cohérence d'ensemble des règles instaurées. Non ! Les maires, mobilisés nuit et jour depuis les attentats, n'édicte pas des règles pour « ennuyer » nos concitoyens ou pour « faire des coups de communication politique ». La défiance constante à l'égard des institutions, à l'égard de l'autorité publique fait, elle aussi, le lit des extrémismes. Que des marges de progression existent, c'est incontestable. Mais chacun de nous doit adopter un comportement responsable : que comprennent nos enfants, appelés à respecter des règles à l'école si, dès qu'une norme est mise en œuvre, nous nous empressons de la critiquer et de ne pas la respecter ?

Edicter des règles pour le bien commun ce n'est pas nécessairement avoir raison. C'est mesurer, réfléchir, analyser la situation, et trancher, sinon dans l'intérêt de tous, du moins dans l'intérêt général.

Agir, ensemble, c'est accepter le double postulat de l'action collective : confiance et responsabilité.



Sylvain BERRIOS
Député-Maire

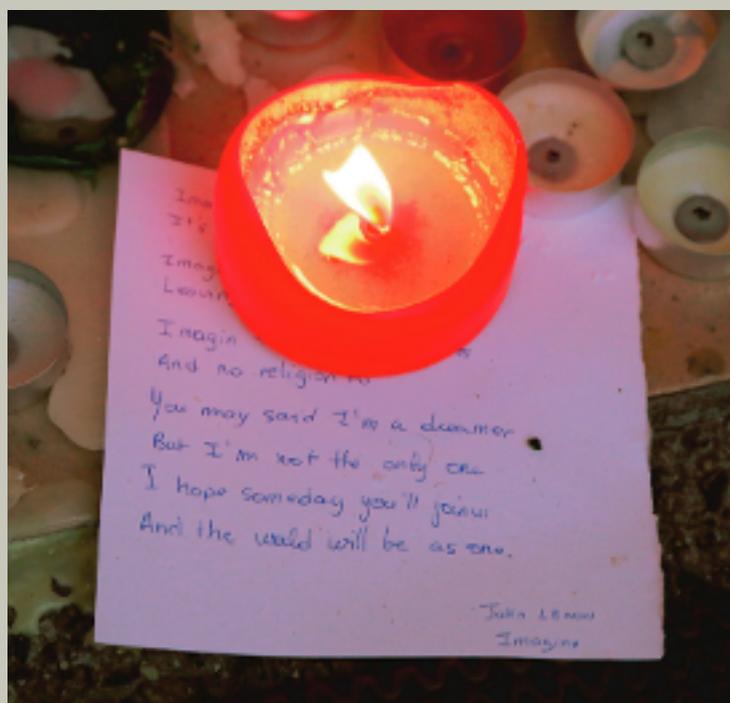


Saint-Maur rend hommage aux victimes des attentats

Un an après les attentats de janvier qui comptaient une victime saint-maurienne, la Ville est à nouveau endeuillée : un Saint-Maurien fait partie des victimes des attentats perpétrés le 23 novembre.

Trois jours de deuil national ont été décrétés et, en hommage aux victimes, une minute de silence a été observée lundi 16 novembre partout en France.

A Saint-Maur, les Saint-Mauriens et de nombreux employés municipaux se sont rassemblés autour du Maire et des élus dans le hall de l'Hôtel de Ville, devant le monument aux morts. Un registre de condoléances a été ouvert à la mairie. A cette occasion, Sylvain Berrios a tenu à prononcer un discours saluant toutes les actions de solidarité en ces jours de deuil et a rendu hommage aux victimes de cette tragédie (voir ci contre).



Intervention de Sylvain Berrios, Député-Maire à l'occasion de l'hommage aux victimes lundi 16 novembre

Mesdames Messieurs les membres du Conseil municipal,
Mesdames Messieurs les membres du personnel municipal,
Mesdames Messieurs les représentants des cultes,
Mesdames, Messieurs, chers Saint-Mauriens,

Je vous remercie de votre présence nombreuse ce matin.

Vendredi, notre pays a été attaqué de plein fouet, violemment, dans sa chair.

Moins d'un an après les attentats qui ont ciblé des journalistes, des policiers et des membres de la communauté israélite, moins d'un an après ces attentats qui ont vu un saint-maurien, Mustapha Ourad, tomber sous les balles des terroristes, moins d'un an après ces événements déchirants qui ont uni tous les Français dans la tristesse, la colère et l'incompréhension, l'horreur recommence. Et quelle horreur...



Nos pensées, notre solidarité, notre affection vont aux victimes, à leurs familles, à leurs proches. En particulier à la victime saint-maurienne qui a perdu la vie dans ces massacres.

Elles vont aux forces de l'ordre et aux secouristes qui ont risqué leur vie pour les protéger ou les sauver, elles vont aux anonymes qui leur ont prêté main forte.

En ce deuxième jour de deuil national, nous sommes rassemblés pour observer une minute de silence à la mémoire des victimes innocentes de cette tragédie.

Aujourd'hui est le temps du deuil, demain sera celui de la reconstruction. A l'heure où nous rendons hommage aux victimes des attentats qui comptent beaucoup de jeunes parmi leurs rangs, à l'heure où, hébétés, nous nous interrogeons sur le sens de notre action personnelle et collective, je voudrais vous lire un extrait de l'intervention d'Albert Camus lors de la remise de son prix Nobel

en 1957 : « *Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. Héritière d'une histoire corrompue où se mêlent les révolutions déchues, les techniques devenues folles, les dieux morts et les idéologies exténuées, où de médiocres pouvoirs peuvent aujourd'hui tout détruire mais ne savent plus convaincre, où l'intelligence s'est abaissée jusqu'à se faire la servante de la haine et de l'oppression, cette génération a dû, en elle-même et autour d'elle, restaurer, à partir de ses seules négations, un peu de ce qui fait la dignité de vivre et de mourir. Devant un monde menacé de désintégration, où nos grands inquisiteurs risquent d'établir pour toujours les royaumes de la mort, elle sait qu'elle devrait, dans une sorte de course folle contre la montre, restaurer entre les nations une paix qui ne soit pas celle de la servitude, réconcilier à nouveau travail et culture, et refaire avec tous les hommes une arche d'alliance. Il n'est pas sûr qu'elle puisse jamais accomplir cette tâche immense, mais il est sûr que partout dans le monde, elle tient déjà son double pari de vérité et de liberté (...)* ».

Mesdames, Messieurs, à la mémoire des victimes innocentes des attentats du 13 novembre je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence pour eux. Pour la France. Pour la Liberté.



Soutien de nos villes jumelles après les attentats de Paris

De Rimini (Italie) à Ramat Hasharon (Israël), de Bognor Regnis (Grande-Bretagne) à Halmeln et Pforzheim (Allemagne), et de Ziguinchor (Sénégal) à Leiria (Portugal), les villes jumelles témoignent aux Saint-Mauriens toute leur sympathie après les attentats parisiens. Ci-contre, le Théâtre Amintore Galli de Rimini, illuminé aux couleurs de la France.



Attentats du 13 novembre : la Ville renforce son dispositif de sécurité aux abords des écoles et des lieux publics

Au lendemain des événements tragiques qui ont ébranlé la France, la Ville de Saint-Maur a mobilisé tous les personnels d'astreinte, rappelé les personnes en congés pour mettre en place les dispositifs nécessaires à l'information de la population sur les ouvertures et les fermetures des écoles, les lieux publics, la tenue des marchés et le renforcement de la sécurité etc.



En plus du dispositif Vigipirate Alerte Attentat en place depuis janvier 2015, l'état d'urgence a été décrété par le gouvernement. La Ville a, de fait, intensifié la présence des forces de police municipale en coordination avec la police nationale, sur la voie publique, aux abords des écoles, des marchés, des quartiers commerçants, des lieux publics, des gares RER et des lieux de culte. Elle a, par ailleurs, réquisitionné des agents pour assurer des contrôles de sacs à l'entrée de l'Hôtel de Ville et des bâtiments publics.



Enfin, en accord avec les services de la Préfecture et de l'Education Nationale, l'organisation des accès aux établissements scolaires et aux structures d'accueil de la petite enfance a été modifiée pour assurer une sécurité maximale aux enfants et aux personnels. Certaines activités péri-éducatives organisées sur le temps scolaire ont été temporairement supprimées sur décision de l'Inspecteur d'académie.

Enfin, la Ville a mis en place un nouveau dispositif d'alerte SMS volontaire à destination des familles qui souhaiteraient être prévenues dans des situations d'urgence avérées au sein des établissements scolaires.



Sécurité : une priorité partagée

Depuis plusieurs mois déjà, la Ville a engagé de profondes réformes afin de garantir la sécurité des biens et des personnes.

Revue de détails.

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Le Maire s'est rapproché de ses partenaires institutionnels pour réactiver le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance), en sommeil depuis plusieurs années. Cette instance permet d'élaborer des stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance. Ainsi, elle a, au préalable, défini avec les autorités et organismes compétents, des priorités relatives à la lutte contre l'insécurité et à la prévention de la délinquance. Afin de favoriser la bonne coordination des moyens, le CLSPD se réunit à huis clos pour faire le point sur les actions en cours ou à venir.

Convention entre la Police nationale, la Police municipale et la RATP

La Police municipale, la Police nationale et la RATP vont réactiver leur convention pour mener des actions de prévention de lutte contre la délinquance. Ce partenariat permet une surveillance efficace des abords des gares RER de notre Ville.

Conseil des droits et devoirs des familles (CDDF)

Le Conseil des droits et devoirs des familles (CDDF) est également remis à l'ordre du jour. Cette instance, présidée par le Maire, a vocation à coordonner les efforts de la Ville, de l'Education nationale et des services spécialisés pour lutter contre la délinquance des mineurs et assister les familles.

Voisins vigilants

Bien d'autres mesures sont en cours comme l'engagement de la Ville au dispositif de participation citoyenne Voisins vigilants qui est un réseau de solidarité de voisinage structuré autour d'habitants relais d'une même rue et d'un même quartier. La Ville soutient en effet l'initiative de Voisins vigilants qui, permet de dissuader les cambriolages, de renforcer les liens entre les administrés, les forces de police et la mairie mais aussi de rompre l'isolement. Par ce biais, les Voisins Vigilants veillent les uns sur les autres et n'hésitent pas à alerter la Police municipale ou la Police nationale de tout événement suspect. Ce dispositif instaure ainsi un climat de confiance et d'écoute, qui vient compléter toutes les mesures prises par la municipalité.

Déploiement des caméras de vidéoprotection



Courant 2016, la dernière phase du déploiement des caméras de vidéoprotection aura lieu et un réseau de 160 caméras couvrira alors l'ensemble des zones de concentration de la délinquance, telles que les parvis des gares RER et les grands axes, ainsi que les secteurs plus isolés comme la ceinture des bords de Marne, dont les images sont diffusées en temps réel au

Centre de supervision urbain où 6 agents de la Police municipale sont affectés à cette mission, de jour comme de nuit.



Armement de la police municipale

Après avoir suivi une formation, les premiers agents de la brigade cynophile et de la brigade motorisée vont très prochainement être armés, des dispositions particulièrement pertinentes dans le cadre du déploiement de « Vigipirate ».

Enfin, certains moyens dévolus à la Police municipale ont été renforcés comme la dotation en gilets pare-balles.



La Société du Grand Paris et la Ville présentent aux Saint-Mauriens les étapes du chantier du Grand Paris Express

Le 5 octobre dernier, la Ville de Saint-Maur et la Société du Grand Paris ont organisé en salle des fêtes une réunion publique destinée à la présentation des grandes étapes du projet de la nouvelle gare du Grand Paris Express.



Il a été question des travaux qui débiteront en 2016, de nuisances, de stationnement, de correspondance avec la ligne du RER A, mais aussi de l'accompagnement des commerçants et de leur indemnisation dont le dispositif sera mis en place fin 2015, en fonction du préjudice directement causé par les travaux. Dans ce cadre, et afin de soutenir les activités économiques, un partenariat a été conclu entre la Société du Grand Paris et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin d'accompagner les commerçants pendant le chantier.

Enfin, à l'issue de cette présentation où le public a pu découvrir le nouveau visage de la future gare, les Saint-Mauriens ont interrogé les membres de la Société du Grand Paris sur de nombreux sujets : les traversées de sous-sols fragiles (carrières, argiles plastiques...), les accès aux commerces et au RER A pendant les travaux, le bruit dans le quartier pendant le chantier et à terme, les opérations d'aménagement dans et autour de la future gare (logements, commerces, activités, services), les dégâts éventuels sur les propriétés, l'organisation des travaux et l'évacuation des déblais (nuisances, bruit, qualité de l'air), le budget global du projet et enfin le déplacement du marché de Saint-Maur Créteil.

Des agents de proximité sur le terrain

Afin d'assurer une bonne cohérence des actions à mener et d'atténuer les inquiétudes des riverains liées aux conséquences de ce grand chantier, la Société du Grand Paris va déployer sur le site d'ici quelques semaines des agents de proximité qui auront pour mission de répondre aux riverains, aux commerçants, aux usagers du RER. Ces personnes seront en charge de veiller, une fois les travaux engagés, au respect des règles de bonne tenue des travaux (propreté des sites, signalétique) et horaires de chantier etc.



A SAVOIR

Si vous souhaitez découvrir la future gare de la ligne 15 sud qui se situera à Saint-Maur-Créteil, projet ambitieux avec une gare à 52 mètres de profondeur (la plus profonde d'Europe), une maquette et des panneaux de présentation (de la ligne 15 sud et de la gare) sont exposés dans le hall de l'hôtel de ville (rez-de-chaussée).



Les prochaines étapes (1^{er} semestre 2016)

Déplacement du marché de Saint-Maur-Créteil
Dépose de la colonne Morris et du mobilier urbain
Travaux de voirie
Dévoisement des réseaux eau/assainissement et GRDF

Abattage des arbres rue Bobillot
Réalisation d'une chaussée provisoire
Démolition de l'immeuble de bureaux (juin 2016) et fermeture du parking de Saint-Maur-Créteil.

Site internet : www.societedugrandparis.fr

La réunion a été l'occasion de faire le point sur la poursuite, jusqu'à la fin de l'année, du creusement d'un puits d'essai sur les bords de Marne pour mieux connaître les sols et ainsi adapter les méthodes constructives avant d'entamer les futurs travaux de génie civil.

La statue « Le grand coquillage » du Parvis de La Varenne va faire peau neuve

Dans le cadre du réaménagement du Parvis de La Varenne dont les travaux ont débuté en octobre, la statue « Le Grand coquillage » a été démontée en présence de son créateur, Pierre Lagénie, sculpteur saint-maurien.



Durant toute la période de travaux, comme le dit Pierre Lagénie la statue « *va prendre du repos* » et se re-faire faire une beauté.

Érigée sur la place en 1989, cette œuvre qui représente une pyramide, fait partie intégrante du paysage du quartier de La Varenne et du patrimoine saint-maurien.

C'est pourquoi, elle est partie chez le patineur qui va lui rendre l'éclat de son bronze et devrait retrouver le parvis d'ici l'été 2016. Elle sera installée sur un nouveau socle en granit moins imposant, à un emplacement qui la mettra davantage en valeur.

En attendant, sur le parvis, le chantier se poursuit par la démolition de la dalle de béton et de l'ensemble du mobilier urbain (bancs, jardinières...) ainsi que par la dépose des candélabres et autres corbeilles.

Certains arbres doivent également être abattus. De nouvelles plantations verront à terme le jour sur le parvis réaménagé.

Le début de la pose des nouveaux matériaux (revêtement du sol, nouveau mobilier urbain) débutera d'ici la fin de l'année 2015.



Logements sociaux : Saint-Maur tient sa ligne

Le gouvernement a rendu publique une liste de 36 communes dont Saint-Maur et a affiché sa volonté d'utiliser de nouveaux moyens de pression sur les maires pour leur imposer la construction de logements sociaux.



Respecter l'histoire et la géographie des communes

Dès 2016, les préfets pourront se substituer aux maires pour préempter des terrains, acheter des logements anciens pour en faire des logements sociaux ou attribuer tout simplement les quotas de logements sociaux.

Suite à la publication par le gouvernement de cette liste des communes dites « récalcitrantes » à leur obligation en matière de construction de logements sociaux, Sylvain Berrios, Député-Maire, a réagi en dénonçant la démarche coercitive du gouvernement à l'égard des élus locaux qui connaissent parfaitement leur commune, le foncier disponible et les particularités locales.

“Si l'on oppose les Maires à l'Etat, on arrivera à rien”

Interrogé sur le sujet, le Député-Maire, s'est dit surpris de cette liste qui « devrait viser les villes qui ne sont pas partenaires, et refusent de coopérer », expliquant que « Saint-Maur avait signé un contrat de mixité sociale avec l'Etat ». Une façon de construire l'avenir en bonne intelligence avec l'État qui, pour sa part, doit considérer les maires comme des partenaires et non comme des adversaires.

Offrir un parcours résidentiel

Le Député-Maire s'est dit totalement opposé à l'hypothèse de l'État qui souhaite faire construire 7000 logements supplémentaires à Saint-Maur, ce qui reviendrait à la construction de 500

à 600 immeubles de 4 étages et à une concentration de logements au même endroit.

En effet, notre ville est un territoire très urbanisé, dont la moitié est soumise à un plan de prévention des risques d'inondation en raison de la Marne qui ceinture la commune.

Les réalités géographiques existent mais l'Etat ne semble pas en tenir compte.

« Je ne détruirai pas la moitié ou le 1/3 de ma ville pour faire plaisir à l'Etat (...) Aujourd'hui cela signifierait raser des pavillons, des immeubles ou alors construire sur la Marne, il en est évidemment hors de question », a affirmé Sylvain Berrios, expliquant par ailleurs que s'il fallait « répondre à une demande sociale pour les personnes en situation fragile, cela correspondrait à 12% de la population tout au plus », alors que l'objectif du gouvernement est d'atteindre le quota de 25% de logements sociaux. Et d'ajouter « Il faut, pour les autres, offrir un parcours résidentiel à l'ensemble des Franciliens. Ce n'est pas un problème de logement social, mais un problème de logement tout court ».

La Ville de Saint-Maur qui s'est toujours efforcée de réaliser des petits programmes de logements accessibles bien intégrés dans les quartiers, reste mobilisée et s'opposera à tout projet susceptible de défigurer l'urbanisme de Saint-Maur ou de porter atteinte à la tranquillité et au cadre de vie de ses habitants.



Les aménagements de sécurité sur la RD 86, demandés par la Ville au Conseil départemental, sont terminés

Suite à plusieurs accidents graves sur la RD 86, la Ville et les riverains s'étaient fortement mobilisés pour obtenir du Conseil départemental la sécurisation de cet axe. Le président du Conseil départemental avait répondu favorablement aux demandes de la Ville et des travaux ont pu être engagés dès cet été.



Le chantier, qui s'est achevé début novembre, consistait à renforcer la sécurité de la rue du Pont de Créteil, entre la rue André Bollier et la Villa Vernier et à créer une traversée piétonne. Un ralentisseur a été installé sur l'ensemble de la largeur de la voie et deux îlots de refuge entre les voies du TVM et les voies de circulation ont été réalisés, face à la Villa Vernier.



Dans le même temps, le Conseil départemental a modernisé l'éclairage public du boulevard Maurice Berteaux (RD 86), entre la rue du Four et la rue de La Varenne. Cette opération avait pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers en changeant ces installations par de nouveaux lampadaires qui offrent un éclairage plus efficace et une consommation électrique limitée.

Infos travaux

La rue du Pont à Chennevières en travaux

La Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne procède depuis le 23 novembre à des travaux d'assainissement rue du Pont à Chennevières. Le chantier devrait durer environ 5 mois.

Durant les travaux, la circulation va être difficile et la rue du Pont sera uniquement accessible dans le sens de la montée, depuis le pont de Chennevières.

L'itinéraire de certains bus est modifié dont les bus en direction de La Varenne.



16, avenue François Adam
94100 SAINT-MAUR



INSTALLATION



ENTRETIEN



DÉPANNAGE

DE CHAUDIÈRES
CHAUFFE-EAU AU GAZ



01 48 89 66 44



EURELEC Distribution

Distributeur de
MATERIEL ELECTRIQUE
ECLAIRAGE, CHAUFFAGE ELECTRIQUE
www.eurelecdistribution.com

58 bd de la Marne
94210 La Varenne St Hilaire
Tél : 01 55 97 26 26



visitez notre nouveau
Show Room
Nouveaux espaces
- Eclairage jardins
- Eclairage façades
- Eclairage déco
- Eclairage LEDs
- Interphonie,
- Chauffage
- Appareillage



SAINT-DENIS : 01 48 09 36 94

2 Autres Agences pour mieux vous servir

VILLIERS SUR MARNE : 01 82 38 00 30

Stationnement en zones bleues : des nouveautés pour 2016

Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau dispositif de stationnement a été mis en place avec l'instauration de zones bleues et du stationnement résident. Plus de 4200 Saint-Mauriens ont opté pour le stationnement résident afin de pouvoir se garer librement dans les « zones bleues ».

Si la période d'adaptation à ce nouveau dispositif a été progressive, aujourd'hui, la rotation des véhicules et le partage des places semblent être bien plus simples et l'accès aux services publics, aux commerces de proximité et aux gares facilité. Les Saint-Mauriens ont très vite adopté ce dispositif qui leur simplifie la vie puisqu'ils n'ont plus à chercher de places. Autre aspect important : il y a désormais de moins en moins de stationnement anarchique et une nette diminution des voitures ventouses, ce qui contribue au respect de l'espace public et du cadre de vie.



Nouvelles mesures pour 2016

Tenant compte des demandes des usagers, la Ville a souhaité apporter des modifications pour accompagner les Saint-Mauriens.

Ainsi dès le mois d'octobre, le stationnement résident limité à 24 h est passé à 7 jours consécutifs.

POUR 2016, les Saint-Mauriens vont pouvoir acquérir un abonnement résident à la semaine, au mois ou à l'année.

- Une carte hebdomadaire qui vous sera délivrée pour un abonnement résidentiel à la semaine au prix de 2,50 euros et dont les modalités d'utilisation sont les mêmes que pour la carte mensuelle à gratter (voir l'exemple ci-dessous).



- Une carte mensuelle qui vous sera délivrée pour un abonnement résidentiel au mois au tarif de 10 euros.

Exemple : Si vous souhaitez vous abonner pour 2 mois, il vous faudra 2 cartes à gratter pour un coût de 20 euros. Se présentant sous forme d'un calendrier, l'abonné devra gratter les cases correspondantes à son choix : le mois, l'année. Il devra ensuite apposer la carte sur le pare-brise de son véhicule.



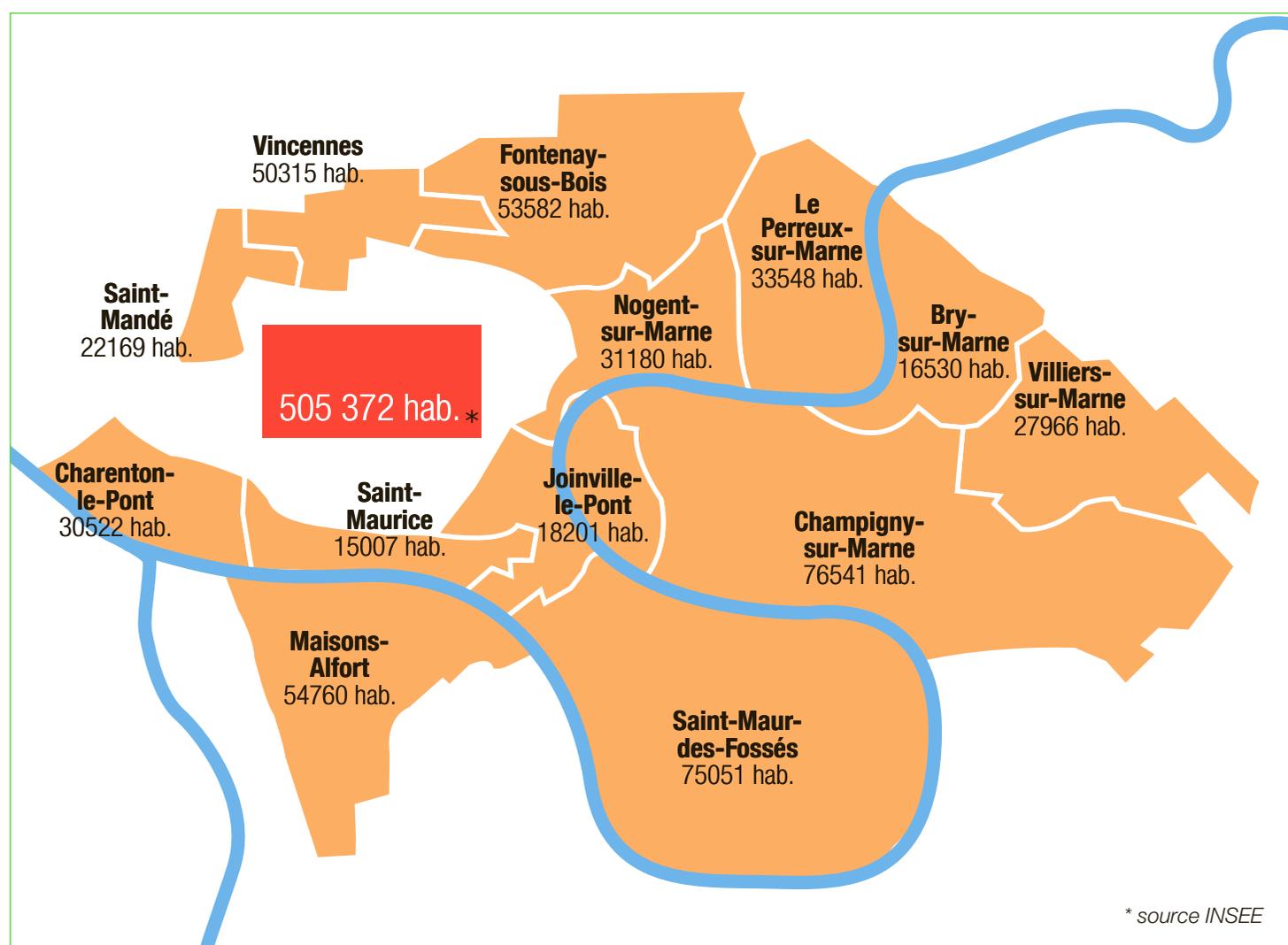
- Enfin, le macaron résident qui vous sera délivré pour un abonnement annuel au tarif de 110 euros.



Dès le 15 décembre, le service du stationnement, situé au rez-de-chaussée de la mairie, vous accueillera pour renouveler les abonnements pour l'année 2016 ou pour enregistrer les demandes des Saint-Mauriens qui souhaitent s'abonner. Les règlements se font uniquement par carte bancaire ou par chèque.
Renseignements : 01 45 11 66 33

Métropole du Grand Paris : Saint-Maur entre en intercommunalité !

A l'heure où nous publions ces pages, le décret fixant définitivement le périmètre des conseils de territoires de la Métropole du Grand Paris n'a toujours pas été publié. Néanmoins, selon toutes probabilités, Saint-Maur devrait rejoindre le territoire T10. Au 1^{er} janvier, eau et assainissement et gestion des déchets (dont les ordures ménagères) feront partie des principales compétences transférées. Pour le Saint-Maurien, aucun changement sur la qualité de service, mais des changements importants pour le personnel municipal.



Saint-Maur rejoindrait probablement le T10

Le décret s'est fait attendre, témoignant des hésitations du gouvernement sur le découpage des conseils de territoires en Val-de-Marne, après l'adoption d'une délibération commune de toutes les communes de la droite et du centre du territoire T11 (au sud) en faveur de l'intégration de Saint-Maur. En dépit de la promesse du préfet de région que la volonté des maires et des conseils municipaux soit entendue, ce n'est pas la logique territoriale qui risque de l'emporter : pour des raisons politiques, le gouvernement devrait entériner un territoire démesuré de 500.000 habitants, pour conserver à la gauche la présidence des deux autres établissements publics territoriaux du département. Saint-Maur devrait donc rejoindre le T10, regroupant les communes de Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Saint-Mandé, Le Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne.

Partenariat entériné avec le SEDIF pour sécuriser la compétence "eau"



Au 1^{er} janvier 2016, sera donc créé un établissement public territorial doté de compétences définies par la loi. Parmi les compétences transférées figurent notamment des compétences-clés faisant partie du quotidien des Saint-Mauriens, tels que l'eau, les déchets, ou le plan local d'urbanisme (*voir "3 questions à Adrien Caillerez"*). Mais cela ne changera rien à la qualité de service apportée aux Saint-Mauriens.

En revanche, les agents du service public auront un nouvel employeur : dans un premier temps, ils seront mis à disposition de l'établissement public territorial, avant d'être transférés dans le cadre d'une convention de gestion qui précisera les conditions de remboursement à la commune de la charge des services concernés. Les agents conserveront leur rémunération, ainsi que leurs acquis sociaux. Il n'y aura aucune rupture dans la continuité du service public.

En ce qui concerne plus précisément la compétence "eau", la Ville a choisi de sécuriser le dispositif en adhérant dès à présent au SEDIF, partenaire historique de la Ville depuis 25 ans pour la distribution de l'eau : le SEDIF intervenait jusqu'ici en appoint ou en cas de panne de l'usine des eaux et bénéficie de la même qualité de certification ISO que Saint-Maur. En effet, l'établissement public territorial exercera la compétence "eau" mais pourra choisir de la déléguer à un prestataire privé, ou à un syndicat comme le SEDIF.

Saint-Maur a fait le choix de sécuriser le transfert en adhérant dès à présent au SEDIF avant le passage à l'établissement public territorial. On enregistrera une légère baisse de tarif sur la facture de l'usager.



TROIS QUESTIONS À ADRIEN CAILLEREZ

Conseiller Municipal délégué au suivi des transferts de la Métropole du Grand Paris



Adrien Caillerez, en quoi consiste la réforme territoriale qui prévoit la création d'un établissement public territorial dans lequel Saint-Maur siègera ?

Adrien Caillerez : La loi a créé des "Établissements publics territoriaux" : toutes les communes situées dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris - à l'exception de Paris - intégreront des établissements publics de coopération intercommunale d'au moins 300.000 habitants.

Saint-Maur, qui était jusqu'ici une commune dite "isolée", c'est-à-dire n'appartenant à aucune intercommunalité, va rentrer obligatoirement dans un établissement public territorial au 1^{er} janvier 2016.

Quelles sont les compétences relevant de la commune qui seront transférées à l'établissement public territorial ?

A.C : La politique de la Ville, puisque Saint-Maur a un quartier prioritaire, le plan local d'urbanisme, le plan climat air énergie, l'assainissement et l'eau, la gestion des déchets et assimilés. En ce qui concerne le plan local d'urbanisme (PLU), Saint-Maur a fait le choix de se doter à temps d'un PLU communal, pour garder la main sur son urbanisme : c'est une protection pour Saint-Maur.

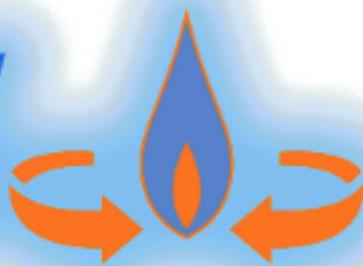
Enfin, deux compétences seront peut-être transférées ultérieurement, à condition que l'Établissement public territorial considère qu'elles ont un "intérêt territorial" : l'action sociale, et les équipements sportifs et culturels. Mais nous n'en sommes pas là !

L'entrée de Saint-Maur en intercommunalité est-elle une chance pour la Ville ?

A.C : C'est plutôt une chance, même s'il est regrettable que le gouvernement ait choisi de découper les territoires suivant des critères partisans, plutôt que de créer ou renforcer des dynamiques locales porteuses de projet. Mais Saint-Maur va pouvoir développer des mutualisations et des coopérations nouvelles, bénéficier de l'expérience des communes voisines et, nous l'espérons, offrir un rayonnement plus grand à ses fleurons culturels et sportifs.

C'est aussi l'occasion de mettre nos efforts en commun pour garantir le respect de notre environnement et de notre cadre de vie. Nous devons prendre la balle au bond et faire quelque chose de positif de ce nouveau défi pour Saint-Maur !

GAZ TECHNIC



Ferrolli

CHAPPEE

Saunier Duval

e.i.m.leblanc

frisquet

Chaffoteaux

De Dietrich

- **Ramonage**
- **Contrat d'entretien**
- **Dépannage**
- **Remplacement de chaudière**

CHAUDIÈRE À GAZ



01.48.89.11.11



8, avenue du Bac - 94210 La Varenne-Saint-Hilaire



VENTES & INSTALLATIONS depuis 2001

www.hitech-av.com

Ecrans plats 4K SAMSUNG - SONY - SHARP

Nouveau SAMSUNG **215 cm** 4K en démonstration, simplement exceptionnel !



Musique & Home cinéma sans fil

SONOS

Nouveau SONOS PLAY 5 en écoute stéréo avec système de calibration " Trueplay "



Haute fidélité - Home cinéma - Salle de cinéma privée



* Reprise de votre ancienne chaîne hifi et de vos vinyles*

Marantz, Luxman, Yamaha, Denon, Tannoy, Accuphase, Audio research, BW, Kel, Sonus faber, Cambridge, Esoteric, Arcam ...



Mobiliers audio-vidéo

HITECH AUDIO VIDEO : 72 av Victor Hugo, 94100 Saint maur des fossés

01.48.83.46.09 / contact@hitech-av.com / www.hitech-av.com / mardi-jeudi :14-19h, vendredi - samedi :10-12h / 14-19h

Multi-accueil Villa Papillon : Une belle réalisation pour le bien-être des petits !

Le multi-accueil Villa Papillon a été inauguré le 5 novembre par le Député-Maire, Sylvain Berrios, entouré des élus de la majorité municipale dont Nicole Cercley, Premier Maire-adjoint, Laurence Coulon, Maire-adjoint et conseillère départementale, Agnès Carpentier, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Jacqueline Viscardi, Maire-adjoint délégué du quartier de Saint-Maur-Créteil et du Vieux Saint-Maur ainsi que de l'équipe éducative, des parents et des enfants.

Ouverte en 1984, cet établissement comptait alors 25 berceaux et en 1994, des travaux étaient entrepris pour créer un étage qui offrirait aux familles 20 berceaux supplémentaires. La Villa Papillon abrite alors une crèche et une halte garderie.

En 2009, alors que les demandes de places en structures d'accueil se font de plus en plus nombreuses, la Ville décide d'acquérir une parcelle attenante à la crèche pour réaliser un agrandissement de l'établissement qui permettrait de recevoir 15 enfants de plus, et augmenterait ainsi la capacité d'accueil à 60 berceaux.

Les travaux, démarré en 2012 et cofinancés par la Ville et la CAF du Val-de-Marne, ont consisté en une rénovation complète de la structure. L'espace extérieur a été agrandi avec une partie engazonnée, une aire de sol souple accessible aux plus petits a été réalisée. Dans le cadre de cette extension, vestiaires et sanitaires supplémentaires ont aussi été créés.

Lors de l'inauguration, Sylvain Berrios s'est dit très heureux de recevoir les parents et les enfants dans ce multi-accueil moderne et accueillant, et a remercié chaleureusement les services municipaux dont la régie municipale, qui ont accompli un important travail en fin de chantier pour garantir une ouverture de la Villa Papillon le 28 septembre. C'est chose faite puisque les premiers enfants ont pu prendre possession de ces nouveaux locaux, entourés d'une équipe éducative qui ne boude pas son plaisir de travailler dans un environnement flambant neuf, où tout est fait pour favoriser l'éveil et le vivre ensemble.

En 2015, le nombre de places en multi-accueil a augmenté avec la réouverture des multi-accueils, Les Tournelles et Villa Papillon. Souhaitant répondre aux attentes des familles qui doivent souvent concilier vie professionnelle et garde de leurs petits, la Ville va poursuivre sa politique en faveur de l'accueil des jeunes enfants et a décidé de la création d'une nouvelle crèche dans le cadre du projet de l'éco-quartier de la Zac des Facultés.



Vincent Nguyen : champion de France d'échecs chez les minimes

Le club d'échecs de Saint-Maur vit aux rythmes des tournois et des compétitions mais surtout des victoires ! En effet, le 17 octobre dernier, Vincent Nguyen, saint-maurien, remportait le titre de champion de France en blitz aux échecs dans la catégorie des minimes. Le blitz est la forme du jeu d'échecs à la cadence la plus rapide et qui exige donc le plus de réflexes et de virtuosité. Un grand bravo à lui !

Un titre de plus qui hisse le club de Saint-Maur parmi les clubs d'échecs où les victoires s'enchaînent et dont Vincent Nguyen ne cache pas sa fierté en nous disant "Pour moi, la compétition d'échecs, c'est l'émotion du sport. Chaque joueur d'échecs est passé par la joie, la déception, le stress. Mais il faut surtout avoir de la détermination et travailler pour devenir un champion. Dans un match d'échecs, on est seul devant un échiquier et face à son adversaire, mais on a toujours le sentiment d'être soutenu par ses entraîneurs, les membres du club et ses proches.

La réussite est le fruit d'un travail collectif en amont de la compétition et j'en profite pour remercier mes entraîneurs et le club qui a mis les moyens techniques pour m'accompagner vers le haut niveau. J'ai la chance de pouvoir jouer au Club d'Echecs de Saint-Maur qui est très actif pour faire progresser les jeunes grâce aux entraîneurs expérimentés et hautement qualifiés.

J'aime aussi l'ambiance conviviale du club qui permet à tous de prendre du plaisir quelque que soit leur motivation (du loisir à la compétition).

Je souhaite que mon titre incite d'autres enfants Saint-Mauriens à venir s'initier au jeu d'échecs."

La rédaction du Saint-Maur Infos lui adresse ses plus vives félicitations.



Nuitée exceptionnelle à l'accueil de loisirs de Michelet



Dans le cadre de la continuité d'un projet de partenariat qui unit deux accueils de loisirs "Michelet" et les "Rives de la Marne", une nuitée a été organisée, le mardi 27 octobre.

30 enfants de ces deux structures, encadrés de leurs animateurs, ont pu partager une soirée et des souvenirs inoubliables tels que dormir sur place, préparer une crêpe party et participer à une veillée sur les jeux télévisés. Mais le clou de la soirée fut la venue de Shaïna Pronzola, candidate Saint-Maurienne de "The Voice Kid 2" et lycéenne au Lycée Condorcet qui a chanté pour eux et s'est prêtée au jeu des questions de nos petits !!!



Dictée de Saint-Maur 2015 : qui a réussi le sans faute ?

Les adeptes de grammaire et d'orthographe qui souhaitent participer à la dictée de Saint-Maur étaient près de 300 ce week-end des 21 et 22 novembre à plancher sur cette épreuve devenue un événement traditionnel de notre ville. Un grand moment où chacun a dû déjouer les pièges et autres particularités de l'épreuve pour faire partie des lauréats.



Nicole Cercley, Premier maire-adjoint, a lancé la dictée, samedi 21 novembre, en présence de M. Deille, organisateur de la Dictée pour le Club de Scrabble et de Mme Guichot, présidente du Club de Scrabble.

Palmarès 2015 :

Catégorie écoles primaires :

- Jeanne Pottier
- Sidonie Bouzou
- Lucille Vinet
- Paul Lecocq

Catégorie collégiens :

- Alain Anne
- Charles Bouzou
- Arthus Massias
- Antoine Hardy
- Irène Yang
- Ah Nhu Phan Thanh

Catégorie lycéens :

- Kéryn Boucher

catégorie étudiants :

- Aurore Luguenot

Catégorie amateurs :

- Cédric Jeancolas



- Antoine Wlodarczyk
- Pierre Derat
- Eric Tondeur
- Colette Morelon

Catégorie champions :

- Paul Levart
- Clément Bohic

A savoir :

Le thème retenu pour la dictée cette année était : "visions d'avenir, une fiction sur Saint-Maur à la fin du XXI^e siècle" - preuve que notre Ville est une source d'inspiration pour tous ceux qui organisent des événements à Saint-Maur. Un grand merci au Club de scrabble, aux concepteurs des dictées et aux correcteurs qui oeuvrent, tous les ans, avec la Ville pour la réussite de cette manifestation.

Forum des seniors : à la rencontre de nos aînés

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville, le 5^{ème} Forum des seniors a eu lieu les 16 et 17 octobre dans la salle des fêtes de la Mairie. Un rendez-vous qui a suscité un vif intérêt et a été très apprécié par de nombreux seniors et leurs aidants.



Trente-neuf participants se sont impliqués à l'occasion de cette manifestation pour pouvoir présenter leurs services aux visiteurs. Du portage des repas aux cours de sports dédiés aux seniors, des loisirs aux rencontres, tout était organisé pour que chacun puisse prendre les renseignements dont il avait besoin. Durant ces 2 jours, des conférenciers ont animé des débats autour de thématiques d'actualité telles que : « les aidants », « bien vivre chez soi », « bien vivre en institution », « droit à la retraite », « bien vieillir », « société », « sécurité ». Autant de sujets passionnants qui ont permis de faire la lumière sur les préoccupations et les questions que se posent les seniors.

Enfin, des ateliers ludiques ont également rencontré un vif succès : la découverte de la sophrologie, des tests sur l'équilibre et la mémoire, sans oublier le bien-être qui a permis aux seniors de tout savoir sur les soins et les massages à domicile.



La Ville de Saint-Maur remercie les 8 sponsors qui ont parrainé le forum :

- Service au quotidien
- Appétits et Associés
- Vivr'A.G
- Adomis
- Axa prévoyance
- Clapstоче
- La Récré
- Résidence Sévigné



**PROCHAIN
RENDEZ-VOUS :
Le forum du Handicap en mai 2016**

Au cours de ces deux jours, le Maire et de nombreux élus ont accueilli les visiteurs afin d'échanger avec eux et de connaître leurs préoccupations et leurs souhaits.



Saint-Maur Infos a rencontré Hélène Leraître, Maire-adjoint déléguée aux affaires sociales, aux relations avec le CCAS et au handicap et Agathe Bonamour, Conseillère municipale.

Pourquoi avoir organisé le forum des seniors sur 2 jours ?



H. L. : S'inscrivant dans la semaine bleue, qui est la semaine entièrement dédiée aux seniors, il nous a paru important de pouvoir offrir aux seniors la liberté de venir soit le 16, soit le 17 octobre. De plus, il y avait de nombreuses conférences et des ateliers, 2 jours étaient nécessaires pour regrouper toutes ces activités et laisser nos seniors choisir de visiter le salon ou encore de participer aux animations.

Quels sont les prochains projets et manifestations pour les seniors ?

H. L. : La Ville souhaite que chacun de nos aînés trouve sa place au sein de la cité. L'objectif est de lutter contre leur isolement.

Le forum des seniors est une étape pour leur permettre de trouver sur les nombreux stands de quoi occuper leur retraite et ainsi mettre les seniors en relation avec les associations et les partenaires présents.

Nous souhaitons les faire participer activement à la vie de Saint-Maur et leur faire profiter de tout ce qui est mis à leur disposition par la ville et par le tissu associatif.

En décembre, aura lieu le Noël des seniors et dès le début de l'année, la Ville invitera comme chaque année les seniors de plus de 70 ans à des déjeuners pour leur permettre de se recentrer et de nouer des liens.

Nous voulons enfin poursuivre et développer davantage les solidarités intergénérationnelles.

Saint-Maur s'attache à fédérer toutes les générations autour d'événements ou de projets. Quels sont les actions intergénérationnelles engagées ?

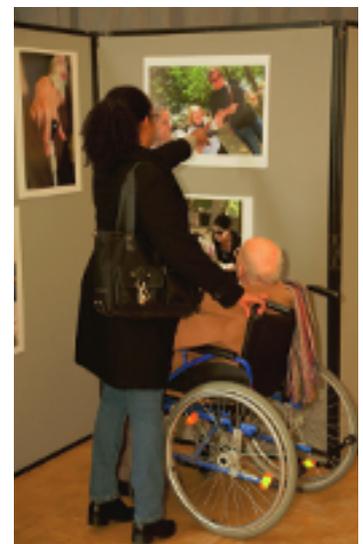


A. B. : Effectivement nous travaillons au rapprochement des plus jeunes avec nos aînés pour développer une réelle solidarité entre les générations. Offrir aux enfants et aux seniors des temps de partage est propice à tisser de beaux liens et à briser la solitude de nos aînés. Ces générations ont tant à apprendre l'une de l'autre : nos aînés à vivre avec leur temps et ses évolutions et nos jeunes à

gagner en culture et en savoirs. Des projets existent déjà puisque deux accueils de loisirs entretiennent des relations étroites avec la résidence de l'Abbaye et la résidence de l'Orme.

A raison d'une fois par mois, les enfants des accueils de loisirs se déplacent dans ces maisons de retraite pour un moment de convivialité autour d'un goûter et de jeux de société, par exemple.

Nous menons un travail de réflexion pour développer les actions existantes et encourager la mise en place de nouvelles initiatives, pour que petits et grands puissent profiter de bons moments ensemble.



Semaine du goût : les commerçants vous initient à la cuisine et aux saveurs !

Du 12 au 18 octobre 2015, 8 écoles élémentaires saint-mauriennes ont eu le plaisir de participer à la semaine du goût organisée en partenariat avec la Ville et entièrement financée par les commerçants des marchés. L'objectif était de sensibiliser les enfants aux produits de qualité à travers une démarche ludique et pédagogique.

Ils ont pu profiter de cours de cuisine sur les marchés, apprendre le patrimoine culinaire et les métiers de bouche, être sensibilisés à l'importance d'une alimentation équilibrée et au plaisir de partager un bon repas. A cette occasion, chacun d'eux avait reçu un kit pédagogique pour pouvoir participer aux nombreuses animations liées à l'art culinaire et à la dégustation mais aussi à la découverte des aliments sur les marchés.

Cerise sur le gâteau, des élèves d'une école hôtelière ont accueilli sur les marchés les enfants et les saint-mauriens pour leur parler de leur métier et leur proposer des démonstrations gastronomiques.



Rentrée scolaire 2016 : les parents d'élèves consultés sur les « rythmes scolaires »

En 2014, Saint-Maur avait dû mettre en place la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement et dont le financement repose très largement sur la commune.

La Ville avait donc fait le choix du samedi matin travaillé, afin de se donner le temps de la réflexion, d'arrêter la meilleure organisation possible sur la durée et de préserver autant que possible les activités péri-éducatives incluses sur le temps scolaire (piscine, Marolles etc.). L'organisation des personnels non enseignants a été revue grâce à un dialogue social efficace, et la municipalité a engagé un effort significatif de renforcement de l'encadrement et des activités sur le temps du déjeuner.

Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que la Ville puisse proposer le passage au mercredi matin. Malgré une situation financière toujours difficile, la municipalité serait en mesure de consentir l'effort nécessaire à la rentrée 2016.

C'est pourquoi, du 12 au 30 novembre dernier, les familles des enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de Saint-Maur ont été consultées.

Si les retours de cette consultation montrent une volonté des familles de passer au mercredi travaillé, la Ville enclenchera ce changement et accompagnera les clubs sportifs, les associations culturelles et culturelles dont la majorité des créneaux « enfants » est positionnée le mercredi.



Rythmes scolaires : quelle organisation pour la rentrée 2016 ?

Deux propositions de semaine-type
vous sont présentées dans ce document.

Quelle est celle qui vous semble la plus favorable à la réussite
et au bien-être de vos enfants, et la plus compatible
avec votre organisation familiale?

Ecole le samedi matin

ou

Ecole le mercredi matin

Nos poubelles débordent : compostons !

Chacun d'entre nous produit 590 kg* de déchets par an :

- 365 kg qui finissent dans nos poubelles et conteneurs de tri
- 225 kg déposés dans les déchèteries

À quel coût ?

Les dépenses liées aux ordures ménagères ont atteint les 16,7 milliards d'euros en 2012.

Un tiers de ces déchets (issus de la cuisine et du jardin) sont biodégradables et peuvent être valorisés : production d'un engrais naturel pour votre jardin ou espaces verts, isolation du sol et contrôle des mauvaises herbes, nourrissage des poules...

*source ADEME



Astuce d'hiver : Une tasse de thé ?

Vos plantes d'intérieur en sont friandes. N'oubliez pas qu'elles ont besoin de plus d'eau l'hiver car le chauffage favorise leur déshydratation.

Recette : mettre un sac de toile ou filtre à thé garni de compost dans un récipient d'eau jusqu'à obtenir un liquide de couleur « thé ».

Arroser vos plantes d'intérieur avec ce nectar.

A utiliser une fois par mois maximum.

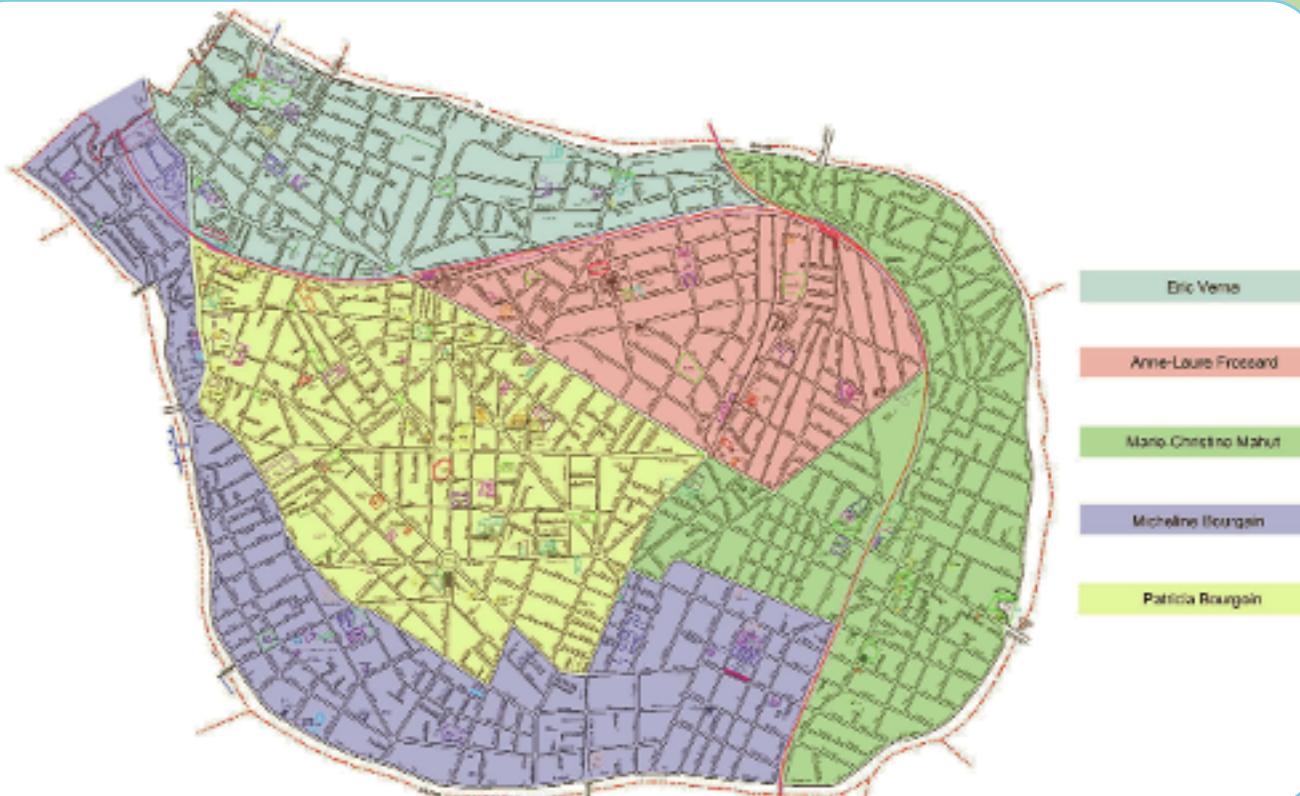


Alors pourquoi ne pas utiliser cette ressource et réduire le volume de nos déchets ?

La pratique du compostage est accessible à tous, à tout type d'habitat et à n'importe quel moment de l'année.

N'hésitez pas : les ambassadeurs du Réseau Compost sont à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à démarrer votre compost. Chacun des ambassadeurs est en charge d'un quartier de la ville, vous trouverez leurs coordonnées ainsi que le découpage de la ville par quartier ci-dessous.

Pour tous renseignements, appelez le 01 45 11 16 88



Feuilles mortes : une campagne difficile

Automne oblige, avec 35 000 arbres, une quarantaine d'agents des services municipaux de la propreté, de la voirie et des espaces verts sont chargés du ramassage des feuilles dans les rues.

Le ballet automnal est maintenant bien orchestré : celui des engins qui débarrassent les artères de Saint-Maur des feuilles mortes. La tâche est d'envergure. Les trois quarts des 186 kilomètres de voirie de la ville sont plantés, ce qui représente 20 000 arbres.

A cet effet, la commune déploie d'impressionnants moyens. Même s'il est impossible de prévoir quand la collecte doit intervenir, la nature ayant ses raisons que la raison technique ne connaît pas, les services propreté, voirie et espaces verts sont sur le pont. Il est même renforcé, jusqu'à la mi-décembre. « Nos huit balayeuses parcourent l'ensemble de la ville, mais cela ne suffit pas », confirme Eric Coviaux, responsable du service propreté. Du coup s'y ajoutent trois bennes à ordures ménagères sur lesquelles ont été montés de puissants aspirateurs.

L'une d'elles est dédiée aux quais de la Marne. En un jour, chacune peut « avaler » 8 tonnes de feuilles.

Au final, si l'on ajoute les chiffres des balayeuses, ce sont plus de 1 100 tonnes qui seront collectées en une quarantaine de jours et transformées en compost, lorsque c'est possible.

Un service mobilisé et réactif

« Nous ne pouvons définir les circuits à l'avance mais nous adaptions nos interventions en fonction de nos observations sur le terrain. En étant bien sûr très attentifs aux points d'accumulation, où de véritables congères peuvent se former », poursuit-il.

Evidemment, cette mission s'ajoute au travail habituel de son service. Quinze agents viennent donc renforcer son équipe.

D'autant que les machines ne font pas tout. Leur utilisation nécessite un personnel important, notamment pour placer les feuilles en cordon, au devant du véhicule. Ils sont donc au total une quarantaine à s'activer.

Mais ce n'est pas tout. Les parcs, les squares et les bords de Marne sont dotés de très nombreux arbres. Ici, la démarche est



différente, puisqu'il y a moins d'urgence. Toutefois, le service des espaces verts prêche main forte aux équipes pour regrouper et ramasser les feuilles.

« Nous travaillons aussi avec les Espaces verts, notamment au niveau de l'élagage. Plus le service intervient tard, moins nous avons de feuilles à ramasser », détaille Eric Coviaux. Cela permet aussi aux végétaux de se développer et d'offrir davantage d'ombre en été. « On peut parler de microclimat dans certaines rues, plus fraîches », insiste-t-il.

Une manière de rappeler que ce patrimoine arboricole de Saint-Maur est précieux.



MARCHÉ DE NOËL DE LA PIE

DU 14 AU 20 DÉCEMBRE - DE 16 H À 20 H

24, rue Paul Déroulède (à côté de la poste)

expo-vente d'artisanat - bijoux
cadeaux - bougies - jouets...

Village de Noël miniature réalisé par les enfants

Cérémonie commémorative du 11 novembre



Sylvain Berrios, Député-Maire, accompagné d'André Kaspi, Maire-adjoint délégué à la Mémoire combattante a commémoré au cimetière militaire de Rabelais le 97^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence des élus de Saint-Maur, du Conseil municipal des enfants (CME), des associations d'anciens combattants, des associations patriotiques, de la Croix- Rouge, de la Protection Ci-



vile et des Saint-Mauriens venus nombreux. Le cortège s'est ensuite rendu à l'Hôtel de Ville où se sont poursuivies les cérémonies et le dépôt de gerbes.

La transmission de la mémoire auprès des plus jeunes, la défense des idéaux français et européens, la liberté et la paix ont été parmi les sujets évoqués au cours de cette journée où chacun a pu rendre un hommage appuyé à tous les soldats morts pour la France.

Concert-hommage à Gérard Allouche

Le 11 septembre 2014, Gérard Allouche, maire-adjoint délégué aux Finances, nous quittait des suites d'une crise cardiaque.

Sa disparition brutale a laissé un grand vide dans le coeur de ses amis, des élus de la Ville, du personnel communal, mais aussi des Saint-Mauriens habitués à le croiser, lors de ses longues promenades qu'il affectionnait particulièrement, et qui lui permettait d'être toujours au contact des autres.

Afin de lui rendre hommage, la Ville de Saint-Maur et le B'nai B'rith Ben Yehouna de La Varenne organisent un concert le 19 janvier prochain à 20 h au théâtre de Saint-Maur. A cette occasion, un orchestre symphonique de près de 80 jeunes israéliens âgés de 14 à 19 ans se produira.

Au programme :

Marseillaise et Hatikvah

Kol Nidrei, M Bruch

(Oeuvre symphonique pour violoncelle et orchestre)

Piano Concerto, Mendelssohn

Tchaïkovsky et Bernstein

Enfin, un ensemble de musique de chambre du CRR sera invité à jouer durant la projection de photos prévue en hommage à Gérard Allouche.

Renseignements au 06 38 55 16 45

Tarifs : 30 euros pour les adultes

et 15 euros pour les jeunes

CÉRÉMONIE DES BOUGIES



Le 12 novembre dernier, les enfants des écoles de La Pie, Champignol, Parc Est, Les Chalets, Michelet, Diderot, Centre, Bled se sont rendus au cimetière Rabelais pour la cérémonie des bougies.

Sur place, les enfants ont posé une bougie illuminant ainsi les rangées de tombes de nos soldats tombés pour la Liberté.



Cérémonie conviviale de renouvellement du Conseil municipal des enfants

Tous les ans, au mois d'octobre, les élèves de CM1 et CM2 votent pour le renouvellement des 20 conseillers municipaux sortants. En effet, selon le règlement, la moitié du Conseil municipal des enfants, représentée par les CM2 arrivant en fin de mandat, est remplacée par des enfants désignés lors d'un vote au sein des écoles, parmi des candidats scolarisés en CM1.



Aussi le jeudi 8 octobre, les élèves des 16 établissements scolaire, encadrés par leurs enseignants, ont organisé les élections et voté pour renouveler le CME. Affiches, tracts avaient en amont fait l'objet d'une campagne électorale de présentation pour que chaque élève puisse ainsi se faire une idée de son candidat favori.

Le mercredi 14 octobre a eu lieu en salle des fêtes une cérémonie conviviale présidée par Sylvain Berrios, Député-Maire pour introniser les nouveaux conseillers municipaux.

À leurs côtés, de nombreux élus de la majorité municipale dont Julien Kocher, Maire-adjoint délégué à l'enseignement, Yasmine Camara, Maire-adjoint déléguée à la jeunesse, Alain Zilberschlag, inspecteur de l'Éducation nationale, des enseignants, des directeurs et les familles étaient venus applaudir les nouveaux élus et les soutenir dans leur volonté de s'investir pour leur commune.

Une mallette et une écharpe ont été remises aux nouveaux élus comme cadeau de bienvenue. La fin de la cérémonie s'est clôturée par un pot de l'amitié où chacun a pu apprendre à mieux se connaître, et échanger sur les projets en cours ou sur de nouvelles propositions pour notre ville.



Liste des conseillers fraîchement élus

- ▶ Lou ROLLAND (*Ecole Bled*)
- ▶ Juliette CLEVES (*Ecole Bled*)
- ▶ Timothée MAGNAN (*Ecole Jeanne d'Arc*)
- ▶ Manon BERNARD (*Ecole Champignon*)
- ▶ Rose CHEVALLIER (*Ecole des Tilleuls*)
- ▶ Camille GRIFFON (*Saint-André*)
- ▶ Enzo PERNA-PONCEAU (*Ecole Le Rosaire*)
- ▶ Alix MOUCHART (*Ecole Michelet*)
- ▶ Carole ROSA (*Ecole Michelet*)
- ▶ Valentine BEHAGHEL (*Ecole Edith Cavell*)
- ▶ Fiona FAURILLOU (*Ecole des Chalets*)
- ▶ Gabrielle BENHAIM (*Ecole Marinville*)
- ▶ Raphaël CANDELA (*Ecole le Parc Est*)
- ▶ Lucie BOYER (*Ecole Diderot*)
- ▶ Lana DE L'ESTANG DU RUSQUEC (*Ecole de La Pie*)
- ▶ Alexandre KLOSS (*Ecole de La Pie*)
- ▶ Pierre BUISINE (*Ecole Auguste Marin*)
- ▶ Felix CROPSAL (*Ecole des Mûriers*)
- ▶ Salomé GAUTIER (*Ecole des Mûriers*)
- ▶ Déborah HADDAD (*Etz Haïm*)

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015 !

Les inscriptions pour voter lors des élections régionales sont closes MAIS vous pouvez vous inscrire pour les prochaines élections avant le 31 décembre 2015.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant bien accompli les formalités de recensement citoyen. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.



FAQ pour vous guider dans votre démarche

Qui peut être électeur ?

- ➔ Il faut remplir les conditions suivantes :
 - être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin ;
 - être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
 - jouir de ses droits civils et politiques ;
 - justifier d'une attache avec la commune où l'on souhaite s'inscrire c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

Comment s'inscrire ?

- ➔ - Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées, (le formulaire de renseignements agréé est disponible sur le site du ministère de l'Intérieur ou sur le site service-public.fr.)
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr. Il suffira de remplir le formulaire en ligne puis de télécharger vos pièces justificatives. Cette démarche ne prend pas plus de 15 minutes.

Où et quand dois-je m'inscrire sur les listes électorales ?

- ➔ Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année.

A partir de quand puis-je voter lorsque je me suis inscrit sur les listes électorales ?

- ➔ Tout dépend de la date à laquelle vous avez déposé votre demande d'inscription en mairie. Si vous faites votre demande d'inscription avant le 31 décembre 2015, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars 2016.

Si vous déposez votre demande après le 31 décembre, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter dans votre nouvelle commune d'inscription qu'à compter du 1^{er} mars 2017. Vous conservez donc la possibilité de voter en 2016 dans votre ancienne commune d'inscription.

Comment sont actualisées les listes électorales ?

- ➔ A chaque bureau de vote correspond une liste électorale. Toutes les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle au cours d'une période qui débute le 1^{er} septembre et s'achève le dernier jour du mois de février. Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter. A compter du 10 janvier, les services municipaux affichent en mairie, pendant 10 jours, un tableau rectificatif des listes électorales qui peut être contesté au cours de cette période par les électeurs.

Faut-il se réinscrire chaque année sur les listes électorales ?

- ➔ Non. Le grand principe qui régit les listes électorales en France est celui de la permanence des listes. Vous ne devez vous réinscrire qu'en cas de déménagement, même à l'intérieur d'une même commune, ou si vous avez été radié.

Dois-je me faire radier des listes électorales de la commune que je quitte ?

- ➔ Non. La nouvelle commune où vous vous inscrivez prend en charge les démarches de radiation auprès de votre ancienne commune à l'aide de l'avis qui est établi lors du dépôt de la demande d'inscription que vous signez.

Dois-je me réinscrire sur les listes électorales si je déménage dans la même commune ?

- ➔ Oui, car il s'agit tout de même d'un changement d'adresse et donc d'un changement de domicile. Si vous négligez la démarche de nouvelle inscription, les courriers qui vous seront alors adressés dans le cadre des opérations électorales vous seront envoyés à votre ancienne adresse. Or la Poste ne les fait pas suivre et les retourne à la mairie. En l'absence d'indication de votre part, la mairie considérera que vous n'êtes plus domicilié dans la commune et pourra demander votre radiation.

L'inscription sur les listes électorales de sa commune est-elle une obligation ?

- ➔ Oui, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire mais la seule sanction consécutive au fait de ne pas être inscrit est celle de ne pas pouvoir voter. Le vote n'est pas obligatoire en France contrairement à d'autres pays. Il repose sur la volonté de chaque citoyen.

Top chef en tournage à Saint-Maur

Au début du mois de novembre, le quartier de La Varenne a été sous les feux des projecteurs. En effet dans la rue Saint-Hilaire, trois restaurants bien connus des Saint-Mauriens, Le Bamboo Bar, l'Auberge auvergnate et Ty Breizh, ont été choisis pour participer à l'émission de télé réalité "Top Chef : La guerre des restos".

Une équipe de tournage s'est donc installée pour quelques heures !

Nos restaurateurs saint-mauriens ont confié leur restaurant à chacun des trois candidats sélectionnés par l'émission. Ces derniers devaient s'approprier les lieux, les transformer en imaginant une nouvelle déco et élaborer une carte des menus, le tout en 48 h.

Un défi à relever pour recevoir dans "leur" restaurant le jury composé de 4 chefs étoilés, de 11 Saint-Mauriens, de Yasmine Camara, Maire-adjointe déguée au commerce, en charge des quartiers de La Varenne, des Mûriers et de Champignol, de Pierre-Michel Delecroix, Maire-adjoint délégué à l'attractivité économique, venus goûter le menu et noter les décors afin de désigner le vainqueur de cette épreuve que vous découvrirez lors de l'émission qui sera diffusée au début de l'année 2016.

Pourquoi Saint-Maur ?

Interrogé sur le choix de Saint-Maur, Romuald Graveleau, producteur artistique de "Top Chef" a expliqué que Saint-Maur avait séduit l'équipe de tournage par son côté familial et son esprit de "petite ville très chaleureuse".

Si Saint-Maur a séduit, le tournage de "Top Chef" a ravi nos 3 restaurateurs saint-mauriens qui ont vécu cette aventure avec entrain...



Retrouvez le tournage de Top Chef à La Varenne sur le site de la Ville : www.saint-maur.com

TÉMOIGNAGES



Eric Bouroux

Restaurant Ty Breizh

"J'ai vécu le tournage de Top Chef avec beaucoup d'enthousiasme. Cela a donné une vraie dynamique à notre rue et à tous les commerçants. C'est un projet intéressant, participatif et qui a animé le quartier. Je ressors de cette expérience plutôt satisfait avec un mur violet à l'entrée de mon restaurant et une salle entièrement redécorée que je laisserai pour que les Saint-Mauriens viennent la découvrir".

Valérie et Antonin Parrot
Restaurant
l'Auberge Auvergnate

"Nous sommes satisfaits d'avoir été choisis et d'avoir pu vivre cette expérience enrichissante. Durant le tournage, il a régné une très bonne ambiance entre les restaurants car, avant tout, nous sommes complémentaires".



Romain Marinelli
Restaurant Bamboo Bar

"Ce fut une occasion de vivre pleinement ce jeu mais aussi de "rebooster" les commerçants de la Varenne car n'oublions pas que c'est un concours télévisé. Nos restaurants ont été les vedettes de ce tournage. C'est une chance unique".

Aujourd'hui, nouveaux cadres dans ces 3 lieux de la rue Saint-Hilaire que nous vous invitons à découvrir très vite !
Les restaurateurs se feront un plaisir de vous accueillir.

Le passé de Saint-Maur mis à l'honneur par la Société d'Histoire et d'Archéologie "Le Vieux Saint-Maur"

La Société d'Histoire et d'Archéologie "le Vieux Saint-Maur" est une association fondée en 1922 qui a pour objectif de favoriser la connaissance de notre ville mais aussi la conservation des sites et des souvenirs du passé ainsi que leur mise en valeur. Elle contribue par ailleurs à la sauvegarde du patrimoine historique de Saint-Maur en lançant des opérations de sauvetage de pièces exceptionnelles (voir ci-dessous) ou encore en éditant des livres relatant, par exemple, l'histoire du sport saint-Maurien.

Découverte d'une pièce d'exception... à restaurer

En 2014, elle avait lancé un appel pour la restauration d'un plan de Saint-Maur découvert au Domaine de Chantilly, où sont conservées les archives des princes de Condé. Pièce exceptionnelle datant de 1673, ce plan représente la presqu'île de Saint-Maur et les villages de Joinville, Champigny, Chennevières, Bonneuil, Créteil. On peut y reconnaître les représentations de l'abbaye, du château, du bourg, du pont de Saint-Maur, du bac de Chennevières, des hameaux de Port Créteil et La Varenne... Très assombri, devenu cassant, il nécessitait une restauration par des spécialistes pour le sauver, le photographier et l'étudier. Le devis de restauration s'élevait à plus de 7 500 €. La Société d'Histoire et d'Archéologie « Le Vieux Saint-Maur » s'était engagée à réunir les sommes nécessaires auprès d'entreprises et de donateurs privés avec l'aide de la Fondation de Chantilly.



Le sauvetage du plus ancien plan de Saint-Maur est terminé

Le plan d'une dimension de 2,38 m a été restauré grâce à l'opération de mécénat lancée il y a un an, avec le soutien de la Ville de Saint-Maur et la participation financière de sociétés (dont Septodont), d'associations (dont le Lions Club Doyen de Saint-Maur) et de particuliers. Le plan a connu des mois d'une restauration minutieuse réalisée par Eve MENEI. Il a été présenté le 5 décembre au Domaine de Chantilly dans l'Oise.

Université pour Tous de Saint-Maur recherche des comédiens

La Troupe de Théâtre de l'Université pour Tous de Saint-Maur cherche à compléter l'effectif de ses comédiens. A cette fin, l'Atelier-Théâtre de l'Université animé par un metteur en scène professionnel recrute des comédiens amateurs, même débutants, dont il assure la formation.

Pour renseignements ou candidature, téléphoner au 01 48 08 79 24.

A savoir

Claude CLAVEL, vice-président de la Société d'Histoire et d'Archéologie, a écrit un livre «Saint-Maur, Cité des Sports» où il raconte en 336 pages largement illustrées, l'histoire du sport et des clubs Saint-Mauriens, des origines à l'an 2000, du tir à l'arc aux sports modernes, en passant par les activités nautiques. Les aventures et les succès de plus de cent cinquante clubs de la boucle de la Marne. L'ouvrage met en avant quelques noms d'athlètes, comme Michel JAZY qui a rédigé la préface. Une épopée du quotidien illuminée d'exploits sportifs qui ont imprégné la vie de la commune et qui rayonnent encore bien au-delà de Saint-Maur.

Une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année !

En vente dans les librairies de la Ville, au prix de 24 € :

- La Griffon Noire, 2 rue de La Varenne
- Le Funambule, 16 avenue Foch
- L'Eclectique, 93 avenue du Bac

www.levieuxsaintmaur.fr



À la rencontre de Jean-Marc Sauvagnargues des Fatals Picards

Saint-Maur regorge d'artistes et parmi eux de nombreux musiciens. Ce mois-ci, Saint-Maur Infos vous fait découvrir Jean-Marc Sauvagnargues, membre des Fatals Picards, musicien, auteur, manager, producteur ... et maintenant chanteur, qui sort son premier album solo le 11 décembre. L'occasion pour cet artiste de nous parler de son album *Novembre 67* mais aussi de son attachement à la Ville de Saint-Maur.



Jean-Marc Sauvagnargues est né d'une mère chanteuse et d'un père musicien. Grâce à leur orchestre, ses parents lui font découvrir la joie de jouer ensemble, la gaieté des bals populaires.

Devenu professeur de mathématiques et de musique, il intègre le groupe des Fatals Picards en 2002 et en devient le batteur, manager et tourneur.

Ce passionné cumule les projets artistiques et se lance aujourd'hui dans un album solo : *Novembre 67*. Un beau projet pour lequel il s'est entouré des meilleurs musiciens et arrangeurs français. Son premier titre « *Les gens qu'on aime* », écrit spécialement pour lui par Michel Jourdan*, résume à lui seul la douceur de son album;

« *C'est un album de chansons d'amour au sens large. Je l'ai voulu plein de tendresse sans jamais tomber dans le naïf. Élégant. Certains y voient des influences d'Henri Salvador et il est vrai qu'il m'a inspiré tout comme Brassens, Ferrat, Brel, Lavilliers et tant d'autres.* », nous confie Jean-Marc Sauvagnargues.

RENCONTRE AVEC L'ARTISTE !

SMI : Vous nous dites être attaché à Saint-Maur, racontez nous comment avez-vous eu le coup de cœur pour Saint-Maur ?

J-M.S : Je viens d'une petite ville du Gard. Ma femme, enseignante, a été mutée en région parisienne. J'ai donc pris ma voiture et sillonné pendant 10 jours la région afin de trouver la ville où nous allions nous installer.

Dès que j'ai franchi la Marne j'ai compris que Saint-Maur était pour nous. Aujourd'hui je suis toujours aussi amoureux du cadre de vie. D'ailleurs à chaque déménagement, nous n'avons pu nous résoudre à quitter notre quartier de La Varenne.

SMI : Vous avez également participé à des animations à Saint-Maur, expliquez-nous comment ?

J-M.S : Oui, j'ai monté un petit orchestre avec lequel j'ai animé toutes les fêtes de quartier pendant environ 5 ans. A l'époque nous faisons beaucoup de bals rétro. Aujourd'hui, j'ai mis un peu de Saint-Maur dans mon album : le clip « les gens qu'on aime » a été tourné à Saint-Maur et les photos de promotion ont été prises dans le jardin du Beach.

SMI : Véritable touche-à-tout, vous cumulez les casquettes et les projets artistiques. Pouvez-vous nous en dire plus ?

J-M.S : Une très grande partie de mon temps est consacrée au groupe des Fatals Picards. Les Fatals Picards c'est mon bébé, cela représente plus de 1150 concerts depuis 2001, plus de

240 000 albums vendus, 6 Olympia, 15 Alhambra, 4 Bataclan, 4 Cigale ...1 Eurovision. Nous avons encore représenté la France à Milan pour l'expo universelle le 28 septembre dernier. Nous avons déjà sorti 9 albums studios et à chaque fois nous essayons de ne pas nous cantonner à un seul style musical, même si le groupe est un vrai groupe de rock sur scène.

Je suis également producteur. J'ai notamment produit et écrit l'album de Max et Mango, deux jeunes garçons qui s'adressent dans leurs chansons aux enfants de leur âge. Je produis également d'autres artistes aux styles différents comme L'armée du Love, un album de rap ou encore Saint-Aubin, un chanteur de musique urbaine de grand talent, qui va faire un très gros succès en 2016.

*Michel Jourdan : parolier et compositeur, pour des chanteurs célèbres dont Mike Brant, Julio Igesias, Franck Sinatra, Barbara Streissand, Calogero...



Portrait de Raf Urban, un street artiste Saint-Maurien passionné !

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, les Saint-Mauriens ont pu apprécier sur le site de la Zac des Facultés des street artistes réalisant des performances artistiques exceptionnelles en live qui ont donné lieu à de véritables oeuvres d'art. Parmi eux, Raf Urban, Saint-Maurien de longue date, a participé à ce week-end et a offert à la Ville de Saint-Maur l'œuvre qu'il a réalisée sur place.

La rédaction du Saint-Maur Infos a souhaité en savoir davantage sur cet artiste d'une grande générosité !

SMI : Les visiteurs du premier événement Street Art de notre ville ont été séduits par ce mouvement artistique encore méconnu et par toutes ces fresques colorées, au style éclectique. Et vous, quel a été votre impression sur ce week-end ?

R.U. : C'était très sympathique et bien organisé. C'est une bonne initiative que de regrouper dans un environnement extérieur comme la Zac des Facultés des street artistes afin qu'ils réalisent en live des œuvres et d'organiser, en parallèle, des animations pour initier les petits à la découverte de ces nouvelles pratiques artistiques. En plus, le temps était radieux et les gens se sont montrés très curieux et ravis que le Street Art soit mis à l'honneur à Saint-Maur.



Photo : Virginie Malvault

SMI : Depuis quand et comment pratiquez-vous le Street Art ?

R.U. : En fait, j'ai grandi en région parisienne sous l'influence de la street culture émergente des années 80, inspirée par la vie urbaine, les situations de la vie quotidienne, les paysages urbains, les objets. Il y a cinq ans, j'ai ouvert une nouvelle page de ma vie en voulant vivre de ma passion. Autodidacte, j'ai décidé de créer mon propre univers. Avec mes outils indispensables, bombes de peinture et pochoirs, j'aime également y associer des lacérations d'affiches afin de créer des compositions uniques. Je laisse les empreintes de mon imagination sur les murs des villes, je parcours l'Europe pour partager mon univers grâce aux pochoirs faits sur place et aux collages que je réalise. C'est un métier très enrichissant où je peux, en fonction de l'instant ou du contexte, réaliser ce que je ressens ou ce que mon imagination me dicte.

SMI : Votre investissement aux côtés de la Ville n'est plus à démontrer puisque vous avez par deux fois en ce début d'année répondu présent pour vous produire en direct.

R.U. : Certes, j'aime ma ville et j'apprécie de m'y investir pour faire découvrir aux Saint-Mauriens ma passion, j'y travaille aussi puisque j'ai un atelier à Saint-Maur où je me réfugie pour créer. Et puis c'est assez envoûtant de dessiner devant un public qui découvre en même temps que vous le visage de votre œuvre. Après le week-end de Street Art, j'ai participé à une animation dans le cadre du festival du court métrage. Devant les spectateurs, j'ai réalisé un portrait de Jacques Tati en référence au Festival « sur les Pas de mon Oncle » et j'ai découvert des personnes qui avaient envie de partager et d'échanger. C'était un moment d'une grande sincérité dans un lieu d'expression artistique pourtant très différent de la Zac des Facs.



SMI : La Ville de Saint-Maur a-t-elle été une source d'inspiration pour vos œuvres ?

R.U. : C'est principalement l'univers urbain dans lequel j'évolue qui m'inspire. Les situations rencontrées, les personnes que je croise, les événements du quotidien, ou organisés à Saint-Maur sont autant d'influences sur mon travail. La proximité de Paris est un atout, le RER une forme de cordon ombilical entre ma ville et mon terrain de jeu favori où je vais partager mon univers.

Web : RAFURBAN.COM - Mail : RAF.URBAN@YAHOO.FR

Facebook : Raf Urban Inspiration.

Concours photo à l'occasion de l'événement Street Art

Dans le cadre de la manifestation Street Art qui a eu lieu en septembre sur le site de la Zac des Facultés, la Ville avait organisé un concours photo pour les artistes dans leurs performances...

Le 9 novembre, un jury, présidé par le Maire, et composé de personnes de la Ville issues de différents services municipaux, s'est réuni en attendant de pouvoir vous les faire découvrir lors d'une exposition itinérante qui se tiendra très prochainement sur les parvis de la Mairie.

Retrouvez les photos sur le site www.saint-maur.com



De gauche à droite et de haut en bas :

Vacher, Vacher, Rodrigues, Rolfe, Vinault, Jérôme, Bluzat, Vacher, Rodrigues, Mantey, Bienkowski, Ferry, Deslous.

Street Art : découvrez la sélection

En parallèle durant ces 2 jours un grand concours de photographies ouvert à tous ceux qui souhaitent immortaliser les street art réuni pour sélectionner les meilleurs clichés. Saint-Maur infos vous livre en avant première les photos lauréates de ce concours, des gares RER de la commune.



lymnyj, Meheni, Rolfe, Dolymnyj, Argaud, Vacher, Bluzat, Bienkowski, Cage, Salaun, Bienkowski, Mantey,

Une nouvelle direction aux Ateliers d'art

Après 4 ans à la tête des Ateliers d'art, Claudine du Tartre a pris une retraite bien méritée et passé le flambeau à Marie-Christine Audigié, Saint-Maurienne de toujours.

La rédaction du Saint-Maur Infos est allée à sa rencontre pour faire plus ample connaissance et connaître ses ambitions pour l'association saint-maurienne qui a fêté ses 30 ans en 2015.

SMI : Depuis 2 mois maintenant, vous avez pris vos fonctions au sein des Ateliers d'art. Quel est votre parcours ?

M.-C. A : *Mon parcours professionnel s'est déroulé essentiellement dans la fonction publique territoriale où j'ai été en charge de la direction des services à la population comme l'enseignement, le péri-scolaire, la jeunesse, le sport, et la culture ... J'ai donc déjà travaillé dans ce domaine et j'ai souhaité postuler car je connais les Ateliers d'art et j'avais très envie de mettre mes compétences au service de cette association qui regorge de talent.*



Je suis une grande lectrice et je suis fascinée par les arts plastiques. Je réalise à mes moments perdus de petits tableaux mêlant le bois, la peinture et le tissu. Aujourd'hui, je souhaite pouvoir conjuguer mon expérience professionnelle et ma passion pour les arts et la culture dans le cadre de mes missions en développant des projets dynamiques et pour tout public.

SMI : Quelles sont les nouveautés de la rentrée aux Ateliers d'Art ?

M.-C. A : *Dès la rentrée, nous avons ouvert un nouvel atelier d'arts plastiques pour les enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs d'un handicap. Mais ce n'est pas tout puisque les Ateliers d'art proposent aussi une nouveauté, l'atelier Arty Factory pour les jeunes de 13 à 17 ans dont l'objectif est de créer un album personnel avec BD, manga, illustration et créations sur textile. Enfin, des cours de photographie pour les jeunes à partir de 16 ans sont au programme depuis septembre. De quoi éveiller ou réveiller la créativité et l'imagination !*

Nos adhérents sont d'ailleurs au rendez-vous en ce début d'année et c'est la meilleure des motivations. Voir les musiciens, artistes en herbe, aquarellistes, sculpteurs etc... venir se détendre et s'épanouir dans nos murs grâce aux différentes disciplines dispensées dans la joie et la bonne humeur, c'est pour moi une immense satisfaction.

L'ATELIER AUTREMENT



Les Ateliers d'Art, en partenariat avec l'association le Créat, innovent en proposant l'atelier « Autrement » à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs de différence ou de handicap.

Anne Cruciani, professeur d'arts plastiques et art thérapeute, anime depuis cette rentrée l'atelier « Autrement » qui accueille 6 élèves. Cet atelier de médiation créatrice a pour objectif de permettre l'expression de pensées mais aussi de sentiments, tant par l'image que par les mots. La création artistique permet ainsi d'aider les élèves à exprimer et à mettre à distance leurs émotions parfois envahissantes afin de dépasser leurs difficultés et d'accompagner leur évolution vers plus d'autonomie.

L'ouverture de cet atelier marque la volonté de l'Association de s'ouvrir à un public différent en lui permettant d'avoir un « espace d'expression personnel », agréable et convivial, pour exprimer leur créativité et singularité.

Trente ans après leur création, les Ateliers d'Art sont toujours en quête de nouvelles formes d'art pour continuer à proposer des cours innovants et instructifs !



Les Ateliers d'Art de Saint-Maur
5 ter avenue du Bac - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Tél. : 01 42 83 41 42
ateliers.art.stmaur@orange.fr - www.ateliers-art-saintmaur.fr

Une belle réussite artistique à l'occasion des stages de la Toussaint des Ateliers d'Art



Deux stages ont accueilli des enfants de 4 à 12 ans désireux de participer à une activité artistique pendant les vacances de la Toussaint.

Nos jeunes artistes ont observé des photos de Paris de jour et de nuit avec Anne Cruciani sur le thème « Paris, ville lumière ! ». Ils se sont émerveillés devant un décor citadin qui leur est familier et ont partagé ce qu'ils trouvaient « beau ». Les plus grands se sont lancés en solo avec de l'aquarelle et de la peinture « alla prima » pendant que les plus jeunes étaient assistés par Anne Cruciani pour réaliser leurs œuvres d'interprétation de la Tour Eiffel et ses feux d'artifice avec de la gouache épaisse et de l'encre de Chine. Un travail spectaculaire a été réalisé par l'ensemble des enfants.

L'exposition a révélé la richesse des techniques et la diversité dans le groupe, ce qui a surpris les parents venus admirer les œuvres.



L'autre stage a fait voyager les enfants au centre de la couleur avec Pierre Pouliot. Pendant une semaine, l'importance de la couleur a été étudiée au travers notamment de l'harmonie des couleurs qui donne le ton de la toile, offre des contrastes, des perspectives naturelles et de la lumière, de l'équilibre créé par les couleurs et par les formes. Les enfants ont travaillé avec de l'acrylique sur carton préparé. Chaque œuvre est unique dans son interprétation personnelle.

Inscrivez dès à présent vos enfants pour le prochain stage des Ateliers d'Art qui aura lieu du 22 au 26 février 2016 aux Ateliers d'Art - Tel. 01 42 83 41 42



Opération Cinéma en famille

du 16 décembre 2015 au 1^{er} mars 2016

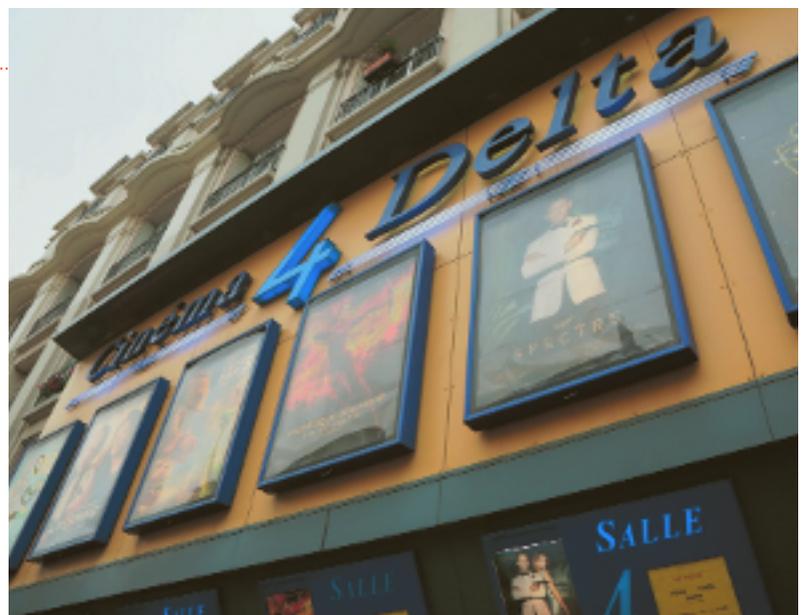
Pour le plaisir des enfants... et des parents, la ville réitère, pour la 8^e année consécutive, l'opération "Cinéma en famille". Les enfants des écoles maternelles et primaires publiques et privées de Saint-Maur disposent d'une entrée gratuite au cinéma 4 Delta.

Ils ont jusqu'au 1^{er} mars 2016 pour en profiter.

En contrepartie, la Ville verse une subvention à ce cinéma de quartier situé en plein cœur de La Varenne et auquel de nombreux habitants sont attachés.

En effet, quatre salles permettent de visionner chaque semaine des films en avant première sans avoir à se rendre dans les multiplex de la région. Le cinéma 4 Delta participe ainsi activement à l'animation de la ville et favorise le commerce de proximité.

Pour les films nécessitant des lunettes spéciales pour la vision en relief, pensez à emporter celles que vous avez à la maison.





Fête du court métrage

Le cinéma Le Lido et le musée de Saint-Maur participent à la manifestation Le Jour le plus court en programmant de nombreuses séances de courts-métrages du 18 au 20 décembre 2015 !

AU MUSEE

Vendredi 18 décembre de 14 h à 18 h en continu

Le musée de Saint-Maur vous propose quatre courts métrages sur le thème "Se jouer du réel", à partir de 12 ans. Un paysage en mouvement, un jeune homme ramenant un chien égaré, une comédienne à l'essai et un goûter d'anniversaire, sont au programme de cette projection !

Gratuit, sans réservation

Samedi 19 et dimanche 20 décembre de 14 h à 18 h en continu

Venez apprécier en famille, à partir de 3 ans, onze courts-métrages venus de toute l'Europe sur le thème de la nature et du mouvement. Un zèbre sans rayures, un écureuil volant l'arrosoir d'un oiseau, une maison en équilibre au sommet d'une montagne et Bugs Bunny vous donnent rendez-vous pour une projection inédite !

Gratuit, sans réservation



AU CINEMA LE LIDO



Dimanche 20 décembre à 11 h

Joyeux anniversaire Monsieur Keaton !

Une séance de trois courts-métrages pour offrir aux plus petits le bonheur de découvrir Buster Keaton sur grand écran, comme leurs arrière-grands-parents l'avaient fait, puisque ce sont les 120 ans de la naissance de ce génie du burlesque qui n'a pas pris une ride !

Durée 1 h 10

Gratuit

Et du 18 au 20 décembre, des courts-métrages avant chaque séance !

En avant-programme pendant ces 3 jours, venez découvrir une série de courts-métrages proposés par l'Agence du court-métrage.

Les prochains rendez-vous du musée autour de la Biennale de l'estampe !

Des ateliers de gravure pour petits et grands

Mardi 8 décembre à 13 h,

Atelier de pratique artistique pour les adultes

Le sujet de cette séance est l'initiation à la gravure à partir d'une sélection d'œuvres de la Biennale. Vous pourrez alterner entre la découverte des œuvres et la pratique artistique, accompagné par un artiste.

Graines de graveur pour les plus jeunes

Mercredi 16 et lundi 21 décembre

Après la visite de l'exposition, les enfants sont invités à réaliser leur propre gravure, de la matrice à l'impression sur papier. à 14 h pour les 5-8 ans et à 16 h pour les 9-12 ans

Durée des ateliers 1h30

Inscription obligatoire au 01 48 86 33 28 pour tous les ateliers - Nombre de places limité

Paroles d'artiste

Dimanche 13 décembre à 15 h, Léon Garreaud de Mainvilliers (prix Jean Couy), présentera sa démarche artistique. Vous pourrez échanger avec lui et découvrir son travail de gravure, les techniques utilisées et ses inspirations.

Le même jour, le musée vous propose une autre visite commentée à 16 h 30.

Visites gratuites sans réservation.

Le P'tit conservateur pour les plus jeunes

Mercredi 23 décembre



Festival du court métrage 2015 : un très bon cru

Les 9, 10 et 11 octobre, Saint-Maur a célébré le court métrage, à l'occasion de la 12^e édition du festival en présence de Dominik Moll, réalisateur et président du jury qui s'est dit satisfait « de se replonger dans des propositions de jeunes réalisateurs venus de toute la France, et de voir la variété d'approche » qu'il pouvait y avoir.



Comme chaque année, le public est venu nombreux découvrir les talents de demain et assister à la projection des 61 films en compétition et hors compétition.

Le Comité d'organisation, principalement composé de bénévoles, qui travaille d'arrache-pied très en amont de la manifestation, sous la houlette de Laurent Dubois, conseiller municipal délégué au Festival du court métrage, avait organisé des animations, autres temps forts de cette édition : au programme, de la musique devant le Lido, des performances de Street Art, mais aussi une séance de courts métrages d'animation pour les petits intitulée « *Dans le Court des Grands* ».

Les jeunes cinéastes en compétition ont été séduits par l'ambiance du Festival dans cette salle mythique du cinéma le Lido et certains ont confié être très heureux d'avoir pu rencontrer des professionnels du cinéma mais aussi d'avoir pu aller à la rencontre de leur premier public.

Le dimanche, lors de la remise des récompenses, Laurent Dubois a souligné que « pour la plupart des jeunes réalisateurs, c'était la première fois que leur court métrage était projeté sur grand écran, devant un public et un jury d'experts ». Il a aussi tenu à remercier les bénévoles pour leur implication, ainsi que les partenaires de l'événement, en particulier la BNP.



Le mot de la fin sera laissé à Baptiste Guidicelli, réalisateur du film "Shirley", grand Prix du Festival qui conclura par ces quelques mots sympathiques pour les organisateurs « *je trouve que ce Festival est une belle opportunité pour les jeunes réalisateurs. Cela permet de montrer des films qui ne sont pas forcément vus* ».

Si le cinéma est capable de nous procurer tant d'émotions, nous le devons à tous ces jeunes réalisateurs qui nous ont régales au cours de ces trois jours.



Palmarès 2015

- Prix meilleure image : **Ressac**
Gaëtan JAYLE, Guillaume ZAOUCHE,
Matthieu MORICE, Matéo RAVOT
et Valentin PANISSET
- Prix meilleure animation :
Passionné - Romy YAO
- Prix meilleur montage :
Petite coupure - Joanna COGNARD
- Prix meilleur son : **Silence**
Léo GUICHARDON
- Prix meilleure musique originale :
Ressac - Matthieu VERMOREL,
Valentin WIEST
- Prix meilleur comédien : **Perrault, la
Fontaine, mon cul !** - Daniel VANNET
- Prix meilleure comédienne : **Nino**
Zoé DOPPLER
- Prix Jeune réalisateur : **Pellicule**
Laura BEJEAN
- Prix du Lido : **Le Moustique**
Joanne RAKOTOARISOA
- Prix du meilleur scénario : **Dans le
bleu** - Keiya NIYAMA
- Prix coup de cœur du public : **Que la
mort vous sépare** - Fabien LUSZEZYSZYN
- Prix du Jury : **Oscar et Adelaïde**
Aurélien KOUBY
- Grand Prix du Festival : **Shirley**
Baptiste GUIDICELLI

<http://www.saintmaur-court-metrage.com>

Actu du Conservatoire...

L'harmonie municipale a fêté ses 25 ans

L'harmonie municipale, créée en 1990 et dirigée depuis lors par Philippe Vaucoret, est un ensemble musical connu et apprécié des Saint-Mauriens. Se produisant une quinzaine de fois par an à l'occasion de commémorations, d'événements sportifs ou culturels, cet orchestre dynamique rassemble des musiciens de tous âges, qui s'adonnent à leur passion commune.

Aussi, à l'occasion du traditionnel concert de la Sainte-Cécile qui a eu lieu le vendredi 20 novembre dernier à l'auditorium du Conservatoire, l'harmonie municipale a fêté ses 25 ans. Au programme : 25 ans mis en musique et salués par des applaudissements nourris et mérités du public.



L'harmonie municipale propose des animations pédagogiques pour les élèves

L'harmonie municipale accueille également, une fois par an, les écoliers saint-mauriens lors d'une séance de découverte. Reçus au Conservatoire, les enfants sont sensibilisés à la musique et assistent à de petits concerts durant lesquels l'orchestre leur fait découvrir les différentes familles d'instruments. Ainsi les bois, cuivres et percussions n'ont plus de secret pour nos petits.



Comment rejoindre l'orchestre ?

Le niveau requis pour rejoindre cet orchestre correspond au niveau de 3^{ème} année du second cycle en Conservatoire, c'est-à-dire environ 6 années de pratique instrumentale dans d'autres écoles ou structures associatives.

Renseignements au 01 48 83 14 67

LE CINÉMA DONNE LE LA ! OPUS 2



Projetez sur grand écran des images de films récents, ajoutez-y un orchestre, pimentez avec des comédiens, rajoutez beaucoup d'enthousiasme, une grosse dose de créativité et de travail et vous obtenez une soirée magnifique.

Tous les ingrédients étaient réunis le 17 novembre pour faire vibrer un public venu nombreux, d'autant que Didier Courty, professeur au CRR, à l'initiative de ce projet, avait eu l'excellente idée de réunir fratrie, parents musiciens professionnels ou amateurs pour constituer son orchestre. Jusqu'à six membres d'une même famille étaient sur scène.

Quel plaisir de partager en famille une même passion : la musique !

Saint-Maur Infos vous livre quelques réactions des participants :

"Nous avons vibré, chantonné, pleuré, sur la performance du concert. Bravo aux musiciens ! C'était magnifique, magique..."

C'est la réalisation d'un projet pédagogique musical, qui motive la pratique instrumentale.

Bravo à Didier Courty".

"Une grande bouffée de plaisir, partagée en famille autour d'une même partition, chacun avec son propre instrument et sans distinction de niveau... Que vouloir de plus sinon un coup de baguette magique Monsieur le chef d'orchestre !"

Et peut être un opus 3 la prochaine saison !

JONAS ou l'ouverture aux nations, Oratorio dansé



Il y a plusieurs années, l'évêché de Créteil avait sollicité Olivier Kaspar, professeur au Conservatoire de Saint-Maur, pour l'écriture d'une pièce musicale à l'occasion du redéploiement de la cathédrale de Créteil.

Cette aventure a débouché sur l'oratorio dansé inspiré du récit biblique de Jonas dont l'argument invite au vivre ensemble et à l'ouverture à la différence.

Les musiciens, professionnels et élèves du Conservatoire de Saint-Maur, les danseurs, élèves de la classe de danse contemporaine de ce même établissement sur une chorégraphie d'Eva Motreff, un grand chœur, deux chœurs solistes et un chœur d'enfants composaient l'ensemble des interprètes de cette grande œuvre musicale. Pour illustrer "*l'ouverture aux nations*", la pièce musicale d'Olivier Kaspar était ponctuée d'interventions de musiques du monde, interprétées par des musiciens et élèves du Conservatoire de Créteil.

Donné à l'église Saint-Hilaire de La Varenne le 7 novembre et à l'église du Saint-Esprit de Choisy-le-Roi le lendemain, cet oratorio devait être interprété à la cathédrale de Créteil le 14 novembre.

Compte tenu des événements dramatiques survenus le 13 novembre, le concert à la cathédrale a été reporté au samedi 30 janvier 2016.

Renseignements : 06 31 74 00 29

Les concerts à venir

Deux grands concerts sont proposés pour cette fin d'année dans l'auditorium du Conservatoire
Prix des places : Plein tarif 15€, abonnés au théâtre 10€, jeunes de moins de 26 ans 8€.

AUTOURS DES PLANÈTES

mardi 15 décembre à 20 h 30

Pour fêter ses 40 ans de carrière en tant que musicien et pédagogue, Michel GASTAUD propose, lors de cette soirée, un arrangement des "Planètes" de Gustav HOLST, suivi de "Music" for the summer evening de George CRUMB, "Stèle" de Gérard GRISEY et "Tempête" de Césarius ALVIM. Seront réunis autour de lui élèves et personnalités du monde musical dont Gabriel BENLOLO, percussionniste, soliste à l'orchestre philharmonique de Radio France et membre du quatuor Beat.

*Michel GASTAUD, Gabriel BENLOLO, percussion
Jean-Louis ROBLIN, Olivier BESNARD, pianos*

GRANDE RUSSIE

vendredi 18 décembre à 20 h 30

Ce concert vient en écho au programme proposé en novembre au théâtre par l'orchestre national d'Île-de-France. Ce sont les trois facettes de la musique russe interprétées par l'orchestre symphonique du conservatoire, dirigé par Olivier KASPAR, qui vous seront proposées :

La poésie de l'ouverture de la Khovantshina de MOUSSORGSKI,

La virtuosité du 3^e concerto pour piano de PROKOFIEV

et le lyrisme du 5^e concerto de TCHAIKOWSKY

*Christophe BUKUDJIAN, piano
Direction Olivier KASPAR*

30^{ème} Gala des Lauréats du Conservatoire de Saint Maur

Le 16 octobre dernier, le CRR de Saint-Maur a accueilli pour sa 30^{ème} édition le Gala des Lauréats. Grâce à l'excellente collaboration qui, depuis maintes années, existe entre le Lions Club Saint Maur Doyen et le Conservatoire, trois étudiants, sélectionnés parmi les meilleurs lors des examens du mois de juin ont été mis à l'honneur et récompensés lors de cette soirée.

Les fonds recueillis à l'occasion de cette manifestation, grâce notamment à la générosité des entreprises et commerçants de Saint-Maur, ont permis de récompenser ces trois lauréats et d'accorder des bourses d'études à certains élèves méritants de l'établissement.

Cette année, au programme Rossini, Dvorak, Rosauo, Grieg, Strauss. Dirigé par Jean ROUDON, Directeur du Conservatoire, l'orchestre symphonique du CRR a accompagné Adèle THEVENEAU (violoncelle), Michael TISSIER (percussion), et Bianca FAULISI (piano).

Une très belle soirée devant un public toujours aussi nombreux.



Une Assistante Administrative Agréée à votre domicile...
Y avez-vous déjà pensé ?

une **SAINT-MAURIENNE**
AU SERVICE
DES **SAINT-MAURIENS**

Gabrielle PETRONIO,
à votre service

NOUVEAU

PROCHAINE OUVERTURE AU 8-10, AVENUE DU BOIS GUIMIER

Vous accompagner dans vos démarches auprès des impôts,
des assureurs, des banques, des caisses de retraite...
Vous aider sur Internet, dans votre classement, pour votre archivage...

www.leansep.fr - gabrielle.petronio@leansep.fr
01 43 97 35 78 / 06 12 50 46 00

Je suis à votre écoute sur rendez vous
au 55, rue Léon Bocquet - 94100 Saint-Maur



LEANSEP



COMPTOIR
NATIONAL
DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

1er Réseau de France,
spécialisé dans les métaux précieux

Rachat d'Or

Investissement

Bijoux, pièces, débris
expertise gratuite

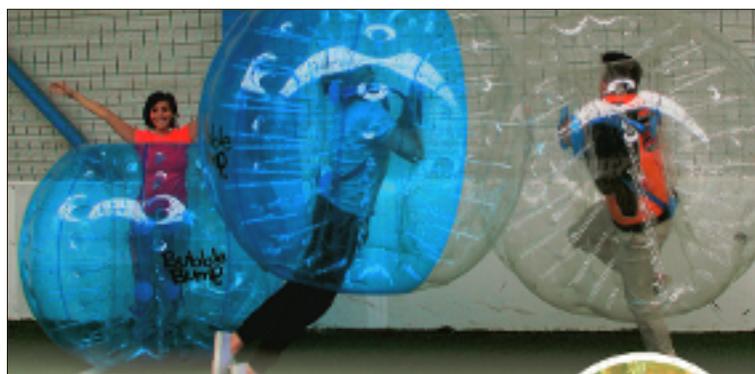
Pièces et lingots sur la base
des cours officiels

www.gold.fr

65, boulevard de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
saint.maur@gold.fr - www.gold.fr

01 45 11 25 57

Seul un paiement par virement ou par chèque est réglementairement autorisé.
L'activité de rachat d'or est interdite aux mineurs.
La transaction liée au rachat d'or est soumise à une obligation fiscale (reçu, information)



C'EST NOUVEAU
jouer au foot dans une
bulle gonflée d'air c'est
Bubble Bump Bonneuil

La vague Bubble Bump
déferle à Bonneuil-sur-Marne.

Un nouveau concept de sport/loisir totalement délirant.
Pour un anniversaire, un enterrement de vie de garçon,
un tournoi ou juste pour un moment d'éclate entre
amis, en famille ou entre collègues de travail,
la solution Bubble Bump est là !



ENFANTS



ADULTES

Renseignements et réservations au :

06 33 88 60 29
bonneuil@bubblebump.fr
www.bubblebump.fr/bonneuil

Bubble Bump Bonneuil

50% DE REMISE
SUR LE PRIX DE VENTE DE L'ÉQUIPEMENT
POUR VOS CONNAISSABLES

ASCENSEURS
ECO PRO

À VOTRE DISPOSITION POUR ÉTUDES
ET CONSEILS PAR NOS ESPRITS
01 49 70 85 58

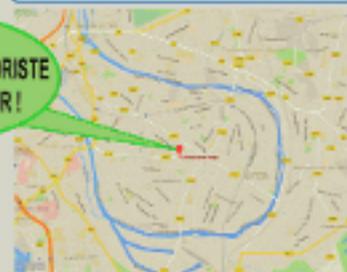
La Saint-Maurienne Ascenseurs

À DEUX PAS DE CHEZ VOUS !

29bis, rue Garnier-Pagès 94100 Saint-Maur



VOTRE ASCENSORISTE
À SAINT-MAUR !



- PROXIMITÉ - RÉACTIVITÉ
- CONTRAT TRANSPARENCE
- CONSEILS - ENGAGEMENT
- 100 % SATISFACTION - FIABILITÉ
- ÉCO - RESPONSABLE

■ ASCENSEURS SUR MESURE ■ MODERNISATION - RÉNOVATION ■ MAINTENANCE - SAV
■ INSTALLATION ACCÈS SEIGURS ■ ■ FERMETURE - PORTES DE GARAGE

contact@ecopro-ascenseurs.fr
www.ecopro-ascenseurs.fr



Le Comité de jumelage de Saint-Maur en voyage avec Ferdinand de Marne pour “décrocher la Lune”

Le Comité de Jumelage de la Ville de Saint-Maur a été convié à participer à la sixième édition de l'Opéra urbain « Décrocher la Lune » organisé par notre Ville jumelle belge, La Louvière. Pour y participer, chaque ville devait construire une marionnette géante qui deviendrait partenaire de Sancho, la marionnette de la Louvière, héros de l'opéra urbain.

Patricia Laurent, présidente du comité de jumelage revient sur cette belle aventure.

Une belle aventure humaine

Le 26 septembre dernier, La Louvière fêtait la 6^{ème} édition de son Opéra urbain « Décrocher la Lune ». Le comité de jumelage de Saint-Maur a relevé le défi : Ferdinand de Marne a défilé fièrement aux côtés de ses congénères lors d'une grande parade dans les rues de la Louvière dans leur quête de la Lune.

Mais pour parvenir à la naissance de Ferdinand de Marne, Patricia Laurent, présidente du Comité de jumelage a dû lancer, il y a quelques mois, avec le soutien de la municipalité, un appel à tous les artistes saint-mauriens volontaires pour partager cette aventure.

« Le plus difficile dans ce projet, nous explique-t-elle, a été de créer et de choisir une maquette réalisable pour représenter notre ville. La Louvière avait convié toutes ses villes jumelles à participer à l'opéra “Décrocher la Lune”, il était donc important pour nous de représenter Saint-Maur mais aussi de rassembler les bonnes volontés autour de cette expérience. Finalement nous avons pu choisir parmi les maquettes proposées par Bernadette Brouzes Bailly, Claude Quentelo, Claire Villeret et Louis Leray. Je remercie encore de tout coeur les artistes d'avoir donné de leur temps et de nous avoir fait bénéficier de leur talent ».

Mais une fois la maquette choisie, le travail était loin d'être terminé. En effet, une équipe composée de Eliseu Verbecelte et Corine Compère est partie du 5 au 25 septembre à la Louvière, maquette en poche, pour rejoindre les équipes des autres pays et construire la marionnette saint-maurienne pour être fin prêt le jour de l'opéra pour 1 h 30 d'un spectacle grandiose.

Pour conclure, Patricia Laurent nous confie “être très satisfaite de tout l'investissement des personnes qui ont souhaité mener à terme un si beau projet qui a permis à Saint-Maur d'être au coeur d'un spectacle européen”.



Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir les différentes étapes en images de cette aventure, rendez-vous sur la page facebook “Comité de jumelage de Saint-Maur-des-Fossés”.



Le saviez-vous

Le Comité de jumelage recherche, tout au long de l'année, des familles d'accueil. En effet, de nombreux représentants de nos villes jumelles participent régulièrement à des événements sportifs ou culturels (course la Saint-Maurienne, festival du court-métrage, fête de la musique, marchés de Noël ...).

Si vous souhaitez les accueillir, inscrivez-vous auprès du Comité de jumelage

Par téléphone au 01 48 89 59 10

ou au 07 71 17 90 90

par mail à :

comitedejumelage@mairie-saint-maur.com

Quand le sport-handicap s'invite à la Saint-Maurienne...

Dimanche 11 octobre 2015, ils étaient 650 participants sur la ligne de départ au stade des Corneilles pour ce rendez-vous traditionnel. Parmi eux, se trouvaient deux sportifs en situation de handicap : Sophie (mal-voyante) et sa fidèle chienne M'Ba, ainsi qu'Alexandre, (animateur de l'APF de Saint-Maur) qui ont souhaité concourir respectivement le 7 km « run & bike » pour Sophie et le 10 km compétition pour Alexandre.



Un défi extraordinaire salué par les membres de la VGA, le Député-Maire mais aussi l'ensemble des compétiteurs, les promeneurs qui les ont encouragés durant tout leur parcours.

A l'issue de leurs performances marquées par une arrivée au milieu de tous les autres coureurs, Sophie et Alexandre ont été chaleureusement félicités et ont reçu une coupe des mains de Sylvain Berrios, Député-Maire, de Jean-François Bedu, président de la VGA Omnisport et du Comité d'organisation.

Un grand merci à la section Athlétisme de la VGA, à Vincent Le Bot, président de la section et à Christian Gouvenet, qui ont accepté la participation de ces deux personnalités à qui nous laisserons le mot de la fin : « cette année on était des pionniers ; pour la Saint-Maurienne 2016, on reviendra en nombre ! ».

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !

COURSE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ELA



Lundi 12 octobre, environ 1000 élèves des écoles de Saint-Maur s'étaient rassemblés au stade Marin pour courir au profit de l'Association ELA.

Organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), cette course est une vraie fête de la solidarité à l'égard des enfants qui souffrent de leucodystrophie (maladie qui attaque la gaine des nerfs et conduit peu à peu à la paralysie).

Dominique Soulis, Maire-adjoint déléguée au sports, M. Zilberschlag, Inspecteur de l'Education nationale sont venus encourager les enfants qui ont mis toute leur énergie et tout leur coeur pour aider la recherche.

Un grand bravo aux organisateurs, aux enfants et à leurs enseignants qui se sont mobilisés sans compter autour de cette cause.

Epreuve de coupe du Monde de fleuret féminin : les italiennes confirment leur première place !

Les 6, 7 et 8 novembre, la Ville accueillait l'unique étape en France des huit épreuves qui constituent le circuit de la coupe du monde de fleuret féminin, dont l'organisation est confiée à la VGA Saint-Maur, avec les soutiens logistique et financier de la municipalité, mais aussi de nombreux autres partenaires. Le Centre sportif Brossolette avait été aménagé pour pouvoir accueillir le public et les 170 athlètes de 37 nationalités venues chercher leur ticket pour les J.O.

A cette occasion, un hommage a été rendu à Étienne Zaramella, grande dirigeante de la VGA Escrime et de la Fédération Française d'Escrime, récemment disparue. Elle fut à l'origine de la Coupe du Monde d'Épée dames à Saint-Maur.



Très belle performance italienne et des tricolores qui ne déméritent pas !



Le Chant des Italiens "Il Canto degli Italiani" a résonné deux fois durant ces 3 jours de compétition au centre sportif Pierre Brossolette.

L'Italienne Arianna ERRIGO a en effet gardé son sang-froid face à sa compatriote Elisa Di FRANCISCA (numéro 1 mondial) et s'est octroyée l'Or de la Coupe du monde de fleuret individuel féminin pour la deuxième année consécutive sur le score de 12-11.

Les deux médailles de bronze ont été remportées par l'Américaine Lee KIEFER et l'Allemande Carolin GOLUBYTSKYI.

Le fleuret tricolore n'a toutefois pas déçu avec une belle 6^e place d'Ysaora THIBUS et une 19^e place importante pour Astrid GUYART.

Toutes les deux confirment leur classement olympique après cette deuxième coupe du monde de la saison 2015/2016.

Merci aux nombreux sponsors et notamment Citelum, Crédit Mutuel et la RAIF pour leur implication, mais aussi aux Conseils départemental et régional, ainsi qu'aux bénévoles de la VGA, aux services municipaux qui ont su démontrer une nouvelle fois leur capacité à organiser une épreuve internationale.

Résultats

La "Squadra azura" a continué sa "razzia" en remportant l'épreuve par équipe et l'équipe de France s'est offerte une 3^e belle place :

Or : Italie

- BATINI Martina
- CINI Chiara
- ERRIGO Arianna
- VOLPI Alice

Argent : Russie

- IVANOVA Anastasia
- KOROBENIKOVA Larisa
- YAKOVLEVA Diana
- ZAGIDULLINA Adelina

Bronze : France

- GEBET Gaele
- GUYART Astrid
- RANVIER Pauline
- THIBUS Ysaora

Redon Manushi (VGA Saint-Maur) en quête du haut niveau mondial

Samedi 24 octobre 2015 à Clermont l'Hérault, Redon Manushi s'est qualifié au cours du Challenge Randon qui est une épreuve qualificative pour les Championnats du monde 2015 qui ont eu lieu à Houston (USA) au mois de novembre.

L'enjeu était de taille mais Redon n'a pas flanché, en assurant dès son deuxième essai la meilleure performance à l'arraché de toute la compétition avec 165 kgs !

Afin d'économiser ses forces, il a maîtrisé au premier essai un beau 174 kgs et sur ces deux essais, un total de 339 kgs, lui permettant une qualification ainsi au plus haut niveau de la compétition mondiale de cette année 2015 !

Ce grand champion a rejoint l'équipe de France sur les terres américaines le jeudi 26 novembre pour représenter la France au Championnats du Monde d'Haltérophilie 2015 :

Avec 160 kgs à l'arraché et 181 kgs Redon remplit pleinement son contrat avec l'équipe de France en se classant 3^e du plateau C et 23^e sur 42 athlètes dans la catégorie des - de 94 kgs.

Avec un total de 341 kgs, il rapporte de précieux points à l'équipe de France dans la course au quota des points qualificatifs pour la France aux J.O. de Rio. Il garde toutes ses chances de participation aux JO et devra se battre encore à l'occasion des championnats d'Europe (Folde/Norvège) en avril 2016 pour arracher sa qualification définitive.

Le prochain rendez-vous de Redon et de l'équipe femmes et hommes de nationale 1 avec les barres aura lieu le 12 décembre à Amiens (Gherardi, Wong, Gineste, Drapeau, Merlin Arnou, Adland, Soulas).

Saint-Maur Infos se joint à la VGA pour soutenir cet athlète dans sa quête du haut niveau mondial !

Les autres rendez-vous :

Les cadets et juniors saint-mauriens seront au travail pour le 1^{er} tour de la coupe de France le **5 décembre** à Neuilly (Arnou, Simon, Rasclé, Cissoko, Ferret, Than, Brananel E et N Castel).



Photo : Jean-Claude MANTEY

Pour clore cette belle année sportive, venez encourager samedi **19 décembre** à 14h30 les équipes hommes parmi lesquels 15 Saint-Mauriens seront en compétition.

Enfin, samedi **16 janvier 2016**, de 14h à 19h aura lieu le 2^e tour du championnat de France des clubs Nationale 1 hommes et femmes au Centre Brossolette Pierre-Brossolette.

A savoir

Depuis de très nombreuses années, la VGA a enchaîné les victoires et les médailles dans diverses disciplines.

En haltérophilie, depuis 1956, la VGA est toujours de la partie grâce à de prestigieux athlètes qualifiés aux Championnats du monde :

Retour en arrière

- Marcel PATERNI (de 1956 à 1964) - Pierre FULLA (de 1961 à 1967) - Pierre GOURRIER (de 1974 à 1980)



La Stella Sports Saint-Maur badminton labellisée par la FFB

Soucieuse de la qualité des prestations proposées au sein de ses clubs, la Fédération Française de Badminton a mis en place un processus de « labellisation » comme gage de qualité. La Stella Sports Saint-Maur a ainsi obtenu le label 4 étoile(s) au titre de la saison 2015/2016 pour la qualité de l'accueil et de la formation de ses jeunes licenciés.

Programme du théâtre

AMOK de Stefan Sweig avec Alexis Moncorgé
annulé les 14 et 15 novembre et reporté
aux mardi 15 et jeudi 17 décembre à 20h30

THÉÂTRE HISTORIQUE VAN GOGH AUTO PORTRAIT

De et avec Jean O'Cottrell

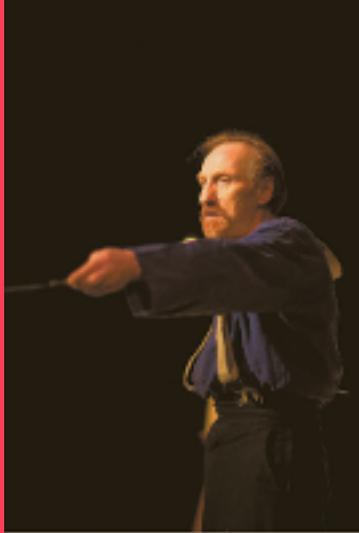
« Les amateurs du célèbre peintre néerlandais salueront les nombreuses allusions à son œuvre, à commencer par l'intention même de la pièce : *l'autoportrait*.

Van Gogh en a réalisé de nombreux avec des pincesaux. Et voilà qu'O'Cottrell nous en offre un avec des mots. (...)

Le monologue sensible, juste, est composé à la fois de citations du texte d'Artaud, Van Gogh, le suicidé de la société, et d'extraits de correspondances de Van Gogh, notamment celle entretenue avec son frère Théo. (...)

La sélection de textes, belle et émouvante, privilégie l'humain, la sensibilité du personnage. Et pour ce moment de magie, nous pardonnons volontiers cette licence artistique qui attribue à Van Gogh les mots et l'analyse d'Artaud sur Van Gogh. (...)

L'idée de représenter l'humanité derrière l'excentricité qui a marqué l'opinion commune était risquée, mais le pari est gagné, le contrat est rempli, la pièce est réussie. » LA COULISSE



VENDREDIS 4 ET 11 DÉCEMBRE À 20H30

SAMEDI 5 ET 12 DÉCEMBRE À 17H30

DIMANCHES 6 ET 13 DÉCEMBRE À 15H30

SALLE RADIGUET

TARIFS : PLEIN 18 € / ABONNÉ 13 € / JEUNE 8 €

AUTOUR DU SPECTACLE

Exposition « En quête d'absolu »

Organisée par Michel Delhaye

Réservations : 01 48 89 99 10

www.theatresaintmaur.com

**Suivez-nous sur
la page facebook du théâtre**

THÉÂTRE HISTORIQUE LES CARTES DU POUVOIR

D'après « Farragut North » de Beau Willimon

Mise en scène Ladislav Chollat

Avec Thierry Frémont,
Pierre-Yves Bon, Roxane Duran,
Elise Diamant, Jean Barney,
Jérémy Petrus, Adel Djemai,
Grégory Voulard



Photo : Lot

Stephen Bellamy, attaché de presse et conseiller de campagne du gouverneur Morris est jeune, séduisant, brillant, ambitieux et déjà très expérimenté. Il prépare les primaires de la présidence américaine, sous la tutelle de Paul Zara, directeur de campagne incontournable qu'il admire et dont il a toute la confiance. Tous deux, profondément convaincus de leurs idéaux politiques et sociaux, s'engagent honnêtement, avec une solidarité indéfectible dans ce combat électoral.

Mais il faut gagner... Dans le jeu des Cartes du Pouvoir, la trahison est-elle inéluctable ?

SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 20H30

SALLE RABELAIS

TARIFS : PLEIN 38 € / ABONNÉ 33 € / JEUNE 20 €



TANGO ARGENTIN MILONGA Y REVIRADA

**Compagnie Rea Danza
Chorégraphie Diego Arias**

À travers différentes époques, le tango club « Revirada » visite et explore les périodes qui ont jalonné l'évolution de cette danse, à travers l'histoire de son berceau, l'Argentine.

Où donc le peuple pouvait-il jouer, chanter, danser, boire, bavarder ? Comment donc le Tango se répandit-il à travers l'Amérique et en Europe ?

Comment a-t-il évolué pour devenir celui qui vit actuellement dans le monde entier ? Cette danse sensuelle, vivante, fluide même si technique, envoutante, magique.

En explorant cinq époques, Rea nous fait (re) vivre l'histoire du tango de 1895 à nos jours.

VENDREDI 15 JANVIER À 20H30

SALLE RABELAIS

TARIFS : PLEIN 38 € / ABONNÉ 33 € / JEUNE 20 €



**DERNIERE MINUTE :
A noter dans votre
agenda**

Conférence : « Regards portés sur le handicap, où en sommes-nous en 2016 ? »

La Ville de Saint-Maur organise, mercredi 13 janvier en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, une conférence sur le thème du handicap. Véronique Goussé, enseignant-chercheur, psychologue, spécialisée dans les troubles du développement viendra redéfinir la notion de "handicap", ses représentations et son évolution au fil du temps. À partir de documents audiovisuels, ce thème sera abordé en interaction avec le public.

Mercredi 13 janvier 2016 de 20 h à 21 h 30 - Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville - Contact : 01 45 11 65 51

Jeune public

Ateliers créatifs

Pour les enfants de 6 à 12 ans
Du LUNDI 21 AU JEUDI 24
DÉCEMBRE DE 14 H À 16 H 30
Du LUNDI 28 AU JEUDI 31
DÉCEMBRE DE 14 H À 16 H 30
LE CRÉAT
10, avenue du Docteur Calmette
Contact : 06 09 40 19 91

**Ateliers pour enfants :
Graine de graveurs**

Pour les enfants de 5-8 ans à 14 h
Pour les enfants de 9-12 ans à 16 h
MARDI 22 DÉCEMBRE
Musée de Saint-Maur
Villa Médicis
5, rue Saint-Hilaire
Inscription obligatoire
Contact : 01 48 86 33 28

Atelier de jardinage

Pour les enfants de 7 ans et plus.
LES MERCREDIS
DE 14 H À 16 H
GRAINE DE JARDINIER
1, avenue des Iris
Contact : 06 16 81 75 57

**Animations
et loisirs**

Astrologie

LE JEUDI 17 DÉCEMBRE
À 14 H 30
ASSOCIATION A3A
87, boulevard de la Marne
Contact : 01 48 86 57 15

Atelier tricot-crochet

SAMEDI 19 DÉCEMBRE
DE 14 H À 17 H
A.G.F. DE SAINT-MAUR
77, quai de la Pie
Contact : 06 22 27 43 37

Tricot-thé

JEUDI 10 DÉCEMBRE
DE 16 H À 19 H
LES PETITES CRÉATIONS TRICOT
ET CROCHET
1, rue du Pont-de-Créteil
Contact : 06 07 97 59 52

Stage de Cartonnage

VENDREDI 11 DÉCEMBRE
DE 10 H À 16 H 30
11, avenue Carnot
Contact : 01 48 85 06 94

Atelier de couture

SAMEDI 12 DÉCEMBRE
DE 9 H 30 À 12 H 30
A.G.F. DE SAINT-MAUR
77, quai de la Pie
Contact : 06 22 27 43 37

**Un atelier pour la voix...
une voix libre**

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
DE 9 H 30 À 13 H 30
COMPAGNIE DU MOMENT
2, avenue du Maréchal-Lyautey
Contact : 09 72 40 47 30

**Cours d'informatique
débutants**

LES LUNDIS ET MARDIS À 9 H
AMITIÉS D'AUTOMNE
21, avenue d'Arromanches
Contact : 01 48 85 94 43

**Déjeuner avec
animations café**

Du LUNDI AU VENDREDI À 12 H
ASSOCIATION A3A
87, boulevard de la Marne
Contact : 01 48 86 57 15

Jeux de société

Du LUNDI AU VENDREDI
DE 13 H 30 À 17 H 30
AMITIÉS D'AUTOMNE
21, avenue d'Arromanches
Contact : 01 48 85 94 43

Tournoi de Tarot

LES LUNDIS ET MERCREDIS
DE 14 H À 18 H
AMICALE DE JEUX
15, avenue des Fusillés-de-
Châteaubriant
Contact : 01 42 83 67 06

Tournoi de scrabble

LES LUNDIS DE 14 H À 18 H
5, rue Saint-Hilaire

LES VENDREDIS DE 14 H À 18 H
AMICALE DE JEUX

15, avenue des Fusillés-de-
Châteaubriant
Contact : 01 42 83 67 06

Peinture

LES MARDIS À 14 H
ASSOCIATION A3A
1, villa Foch
Contact : 01 48 86 57 15

Belotte

LES MERCREDIS ET VENDREDIS
À 14 H - ASSOCIATION A3A
1, villa Foch
Contact : 01 42 83 92 88

Atelier Marqueterie

LES VENDREDIS DE 14 H À 18 H
SAMEDI DIMANCHE ACTIFS ET
CHALEUREUX
2, avenue du Maréchal-Lyautey
Contact : 01 48 83 07 12

Sport

**Championnat masculin
pré Nationale
VGA1 vs Levallois, VGA2
vs Meudon**

SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 15 H
VGA TENNIS DE TABLE
Centre sportif Arromanches
31, avenue du Port-au-Fouarre
Contact : 01 48 89 12 60



Championnat N3 : VGA- Basket Club Longwy Rehon

SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 20 H
VGA BASKET

Centre sportif Brossolette
51, avenue Pierre-Brossolette
Contact : 09 53 36 68 23

Championnat Honneur Ile-de-France : VGA - RCCS Brétigny

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
VGA RUGBY

Stade Paul Meyer
39, rue de Paris à Sucy-en-Brie
Contact : 06 83 85 74 73

Tournoi de Noël de mini Handball

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
DE 9 H À 18 H

STELLA HANDBALL

Centre sportif Brossolette
51, avenue Pierre-Brossolette
Contact : 01 42 83 45 95

Compétition régionale Haltérophilie

SAMEDI 19 DÉCEMBRE À 15 H
VGA HALTÉROPHILIE

Centre sportif Brossolette
51, avenue Pierre-Brossolette
Contact : 01 48 83 44 24

Championnat D1 : VGA-Albi

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE
À 14 H 30

VGA FOOTBALL FÉMININ

Stade Paul Meyer
39, rue de Paris à Sucy-en-Brie
Contact : 06 81 90 44 38

Solidarité

Atelier d'argile pour les malades

LE MARDI 15 DÉCEMBRE À 16 H

Atelier d'argile pour les enfants de malades

LES MARDIS 1^{ER} ET 15

DÉCEMBRE À 17 H

ACCUEIL-FAMILLE-CANCER

79, rue du Pont-de-Créteil
Contact : 06 08 33 73 25

Bourse aux jouets, vente de jouets d'occasion

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

DE 9 H À 12 H

A L'ÉCOLE DE TED ET SES AMIS

Parvis du RER de St-Maur-Créteil
Contact : 06 10 61 55 59

Concert au profit du Téléthon par l'Association Atout Chant

restauration sur place

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

À PARTIR DE 19 H

Salle des fêtes de la mairie

Tel. 01 42 83 56 93

Culture

Visite commentée de la Biennale de l'Estampe

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

À 15 H ET À 16 H 30

MUSÉE DE SAINT-MAUR

VILLA MÉDICIS

5, rue Saint-Hilaire
Contact : 01 48 86 33 28

"Pablo Picasso : sa vie, son œuvre" par Lionel Cariou de Kerys

MARDI 8 DÉCEMBRE À 14 H 15

CONFÉRENCE CULTURE ET

DÉCOUVERTE

Théâtre - 20, rue de la Liberté

Réservations : 01 48 89 99 10

Les 24 Tons

Concert de Noël

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

À 20 H 30

LES ATELIERS D'ART

Eglise Saint-François-de-Sales

15, place d'Adamville-Kennedy

Contact : 01 42 83 41 42

Rencontre du groupe germanophone

Amic'allemand

Chants de Noël

Allemands

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

À 15 H 30

JEUNESSE ET CULTURE

PROTESTANTE

42, avenue Joffre

Contact : 06 13 43 50 95

Concert de Noël

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE À 15 H

AMIS DE LA PIE « A »

Conservatoire

25, rue Krüger - Entrée libre

Contact : 01 41 81 36 34

"Cuisine et peinture au musée du Louvre et au musée d'Orsay"

par Anne Kolivanoff

MARDI 15 DÉCEMBRE À 14 H

CONFÉRENCE UNIVERSITÉ POUR TOUS

Cinéma 4 Delta

81 bis, avenue du Bac

Contact : 01 48 89 21 22

"Ah la Valse..."

par Jean-François

Ballèvre

MARDI 15 DÉCEMBRE À 14 H 15

CONFÉRENCE CULTURE ET

DÉCOUVERTE

Théâtre - 20, rue de la Liberté

Réservations : 01 48 89 99 10

"Amaranta – lepourquoi ducommentdumoi ?"

MERCREDI 16 DÉCEMBRE À 15 H

JEUDI 17 DÉCEMBRE À 10 H

ET À 15 H (SÉANCE SCOLAIRE)

Théâtre de l'Abbaye

3, impasse de l'Abbaye

Contact : 01 55 12 11 80

Exposition-vente

Du samedi 12 au
dimanche 20 décembre

de 14 h à 18 h

Potiers Céramistes

des Bords de Marne

5 ter, avenue du Bac

Contact : 06 74 26 49 41

"En quête d'absolu"

par Michel Delhaye

Jusqu'au vendredi

18 décembre

Hall du théâtre

20, rue de la Liberté

Contact : 01 48 89 99 10

"Saint-Maur dans la tourmente guerre"

Jusqu'au jeudi 31 décembre

Archives municipales

19-23, av. d'Arromanches

Contact : 01 42 83 68 96

"La guerre des jouets"

réalisée par Béatrice

Michielsens

Jusqu'au mercredi 13 janvier

2016 à la Médiathèque

Germaine Tillion

23, avenue Henri-Martin

Contact : 01 48 86 74 44

Biennale de l'Estampe

Jusqu'au dimanche

24 janvier 2016

Musée de Saint-Maur

Villa Médicis

5, rue Saint-Hilaire

Contact : 01 48 86 33 28

MAJORITÉ MUNICIPALE



Laurence Coulon
Maire-adjoint
déléguée aux ressources humaines
Conseillère départementale
du Val-de-Marne

“ SAINT-MAUR NOTRE CHOIX ” (33 élus)

Le personnel communal en première ligne pour préparer l'intercommunalité

Au 1^{er} janvier 2016, la Ville de Saint-Maur, comme les 131 villes de la Métropole du Grand Paris, intégrera une structure intercommunale : le Conseil de territoire. Ce dernier se verra déléguer des compétences importantes, telles que la gestion de l'eau, des ordures ménagères ou la Politique de la Ville. Près de 140 agents municipaux sont impactés par ces nouvelles dispositions et œuvrent avec compétence et responsabilité pour assurer la continuité et la qualité du service public municipal.

A l'heure où Saint-Maur bascule en intercommunalité, le personnel municipal doit veiller plus que jamais à rapprocher l'administration des administrés, et être au plus près des préoccupations des habitants.

Ces dernières semaines, où l'urgence a succédé à la crise, le personnel communal a su relever le défi et s'est engagé sans compter : jour et nuit, y compris le week-end. Ils se sont mobilisés pour Saint-Maur et les Saint-Mauriens. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

OPPOSITION MUNICIPALE



Pascale Luciani-Boyer
Conseillère municipale

www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m

“ FIDÈLES À SAINT-MAUR ” (7 élus)

Hémorragie au Conseil municipal

Après un an et demi de mandat, c'est ni plus ni moins que 6 renouvellements de conseillers municipaux et de maires-adjoints qui sont intervenus. Un risque hémorragique important qui au rythme d'une démission tous les 3 mois fera dans 2 ans et demi, siéger le dernier de la liste ! Et ensuite ?

Alors que se passe-t-il donc pour que des élus qui se sont battus pour siéger lors des précédentes élections trouvent tous d'excellentes excuses pour « quitter le navire » ? La dernière étant "je me suis marié" du 1^{er} adjoint bis du Maire ? Qui va croire que, après avoir bataillé pour la législative partielle en 2012 pour placer le député-maire actuel puis avoir poursuivi

dans la même veine pour lui préparer le fauteuil de maire, cet élu, après 3 ans de conquête, se retire et abandonne en même temps les doubles indemnités de maire-adjoint et de président du syndicat intercommunal INFOCOM, le tout indemnisé à plus de 3000 €/ mois (*) ? A l'évidence l'excuse avancée semble bien "légère" au regard des enjeux et du vote de respect des votes des électeurs. Ce malaise est inquiétant pour les Saint-Mauriens car une saine gestion est aussi une sage direction des hommes et des femmes et il semblerait qu'il ne fasse pas bon vivre au cœur de la majorité municipale au vu des démissions.

(*) La Ville de Saint-Maur et la rédaction du Saint-Maur Infos ne sauraient être tenues responsables des propos qui n'engagent que leurs auteurs.

OPPOSITION MUNICIPALE



Nicolas Clodong
Conseiller municipal

www.nicolascldong.fr

“SAINT-MAUR DEMAIN, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SAINT-MAUR ET SES VILLAGES” (6 élus)

Métropole du Grand Paris : tout faire pour préserver notre urbanisme et l'efficacité de nos services communaux

La création des établissements publics territoriaux dans le cadre du Grand Paris est l'acte de décès de Saint-Maur, c.-à-d. du pouvoir communal libre de conserver son identité, définir ses règles d'urbanisme et d'habitat, choisir la manière de collecter ses ordures ménagères, de produire et distribuer son eau.

- Fini le bon rapport qualité-prix de ces services, certifiés par toutes les assurances qualité,
- Finie la proximité de l'agent communal dévoué les nuits de verglas, les jours de neige, que l'on connaît et salut,
- Finie la programmation fine des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement et la relation client personnalisée.

• Finies les règles d'urbanisme qui préservent encore l'essentiel, le tissu pavillonnaire, les espaces verts privés et publics, la sous-densité qui permet de vivre dans un village à taille humaine.

Au-delà de la communication, il faut montrer notre résistance et nous porterons une attention particulière au traitement du personnel communal et à la préservation de l'efficacité de leur service.

Sinon l'hôtel de ville sera un palais des chimères et des illusions où les Saint-Mauriens assisteront à l'inauguration des chrysanthèmes par un maire dessaisi de nombreuses missions.

OPPOSITION MUNICIPALE



Denis Laurent
Conseiller municipal

www.ebs2014.fr

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE” (3 élus)

Que serait Saint-Maur, en tant que ville exemplaire ?

Grâce aux politiques menées par son Maire, ce serait une ville déjà engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique avec :

- Programme de transition énergétique dans les bâtiments publics, et non le gaspillage actuel des énergies fossiles et l'absence de Plan Climat,
- Politique prônant les mobilités actives et douces, et non pas le tout voiture, jusque sur les trottoirs,
- Politique favorable à la biodiversité, et non pas le bitumage systématique.

Ce serait une ville permettant à chaque habitant, jeune et moins jeune, d'accéder à un logement adapté à ses besoins et ses ressources, prônant la mixité sociale

dans son PLU, et non pas la stigmatisation du logement social.

Ce serait une ville soutenant les initiatives citoyennes et favorisant la parole des plus fragiles de ses administrés.

Mais Saint-Maur ne prépare pas l'avenir : la majorité municipale est déresponsabilisée vis-à-vis du réchauffement, de la pollution de l'air conduisant à la dégradation de notre santé.

Elle veut valoriser le patrimoine des Saint-Mauriens au moyen de la ségrégation sociale.

Monsieur le Maire, vous tournez le dos à l'exemplarité : dans une Ile-de-France volontaire, Saint-Maur porte plutôt un bonnet d'âne...

LA VAI SSEL LERIE

Des cadeaux, des cadeaux !

Ouvert les dimanches 6, 13
et 20 décembre !



74, boulevard de Bellechasse
94100 Saint-Maur
01 49 76 92 62

 facebook/lavaissellerie
www.lavaissellerie.fr




shiva
MÉNAGE ET REPASSAGE
À DOMICILE

Avec Shiva, vous allez adorer rentrer chez vous !

Spécialisé dans la sélection, le perfectionnement
et l'accompagnement du personnel de maison,
Shiva est le leader français du service à domicile.
Le réseau Shiva compte aujourd'hui plus de 110
agences partout en France, dont une récemment
installée à la Varenne-Saint-Hilaire.



Nicolas Paquelin (à droite) et son Chargé
de clientèle Jean-Claude Gaston

Fort de son expérience avec une
première agence Shiva à Charenton,
Nicolas Paquelin vous propose
un service expert pour l'entretien
du domicile, effectué par des
aides ménagères rigoureusement
sélectionnées. Expérience du ménage
exigée, entretiens sur les techniques et
produits, tests in situ, interrogation du
casier judiciaire... Rien n'est laissé
au hasard.

Les formules sont souples : pas
d'engagement dans la durée, et
la moitié du tarif facturé peut être
défiscalisé. Ménage hebdomadaire,
nettoyage de printemps, rangement de
la maison après une fête, avec Shiva
vous personnalisez entièrement la
prestation dont vous avez besoin !

C'est la qualité du service qui a forgé
la réputation de Shiva : démarche
qualité constante dans la sélection et
l'accompagnement du personnel mais
aussi dans le suivi des interventions
réalisées.

Et les clients sont unanimes : tous
soulignent l'infini bonheur de rentrer
chez soi et de trouver son
« sweet home » rutilant...

Il n'y a pas mieux pour faciliter le
quotidien de ceux qui courent après le
temps : Shiva l'a bien compris, se faire
aider pour les tâches ménagères n'est
plus un luxe, c'est une nécessité !

20, av du Bac - 94210 La Varenne-Saint-Hilaire
01 48 83 52 56 ✕ shiva.fr



Réduction
de 20%

*Offre valable pour tout « Grand
Nettoyage » et sur présentation de
ce magazine, jusqu'au 31/10/2016

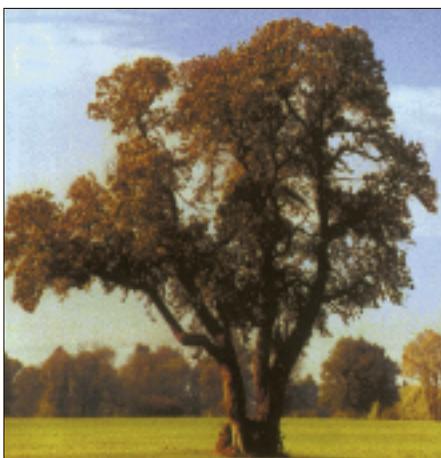
LOUIS COUVERTURE
 TUILE - ZINC - CUIVRE - ARDOISE - CHARPENTE
 INSTALLATEUR CONSEIL **VELUX** AGRÉÉ 2003

Garantie décennale AGF 37380636

Le Couvreur à la Hauteur

Port. **06 11 72 68 64**
 30, rue de Rocroy - 94100 SAINT MAUR
 Tél. **01 41 81 17 69** www.louiscouverture.com

l'Artisanat.
 Demandez votre devis de France.



Pierre Champeroux
 Arboriculteur Urbain

01 48 83 92 64
06 08 33 96 96

S.a.m.u. Est

TAILLES DES ARBRES EN MILIEU URBAIN

Tél : 01.39.20.95.51 – 06.07.58.78.39
 samuest@hotmail.com

Siège Social : 12, Avenue de Chennevières - 94 210 LA VARENNE ST HILAIRE
 Dépôt : 68 bis rue du Port au Fouarre - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES



R & B
 CHAUSSURES - VÊTEMENTS
 PETITE TAILLE - GRANDE TAILLE

NOUVEAU
 À SAINT-MAUR
 CHAUSSURES
 DE LUXE

Ouvert tous les jours
 NON STOP!
 Seul le dimanche

Lundi
 de 14 h à 19 h
 du mardi au samedi
 de 10 h à 19 h30

10, rue des Remises - 94100 Saint-Maur

ENTREPRISE VAVASSEUR

Garantie décennale

www.couverture-vavasseur.fr
 vavasseurfranck@free.fr

24, rue Garnier-Pagès
 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Tél. 01 48 89 97 37

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- RAVALEMENT
- GOUTTIÈRES
- ISOLATION
- ZINC
- VÉLUX
- PLOMBERIE

Institut "Happy Look"
 Esthéticienne à domicile

Fatiana vous offre les meilleurs soins pour vous rendre plus belle plus heureuse.

*- Soins du visage et soins du corps;
 - Epilation classique et à la cire orientale;
 - Maquillage et maquillage permanent...*

Tel. 0787163886
 www.instituthappylook.com



pour vous satisfaire
 La qualité au meilleur prix

LELIEVRE
 ENTREPRISE PAYSAGISTE
 www.lelievre.fr

Étude et réalisation
 Jardins et espaces verts
 Terrasses et résidences
 Entretien, création et élagage

E-mail : info@lelievre.fr Télécopie : 01 48 81 37 67
 92 av. G. Clemenceau - 94360 BRV-SUR-MARNE

01 48 81 00 56

vous spécialiste literie !

france literie
 Dessine mes nuits

swissflex
 Finest sleep technology.

Sealy HYBRID
 COILS

ANDRE RENAUULT
 HYBRID HYBRID HYBRID

ESPACE CONFORT 174 bd de Créteil - 94 100 Saint-Maur
 Tel : 01 48 76 35 37

PARKING CLIENTÈLE



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Le Père Noël

TROUVE SES CADEAUX CHEZ LES

**COMMERCÇANTS
DE SAINT-MAUR**

et vous ?

